



Assemblée générale

PROVISOIRE

NOVEMBRE 1986

PROVISOIRE

A/41/PV.43

28 octobre 1986

FRANCAIS

QUARANTE ET UNIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA QUARANTE-TROISIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 20 octobre 1986, à 15 heures

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)
Puis : M. KNIPPING-VICTORIA (République dominicaine)
(Vice-Président)
Puis : M. YUSOF (Malaisie)
(Vice-Président)
Puis : M. MOUSHOUTAS (Chypre)
(Vice-Président)

La situation au Kampuchea [25] (suite) :

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Projet de résolution

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 5.

POINT 25 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/41/707)
- b) PROJET DE RESOLUTION (A/41/L.2)

M. AL-GHILANI (Oman) (interprétation de l'arabe) : Notre monde contemporain fait sans aucun doute face à des problèmes nombreux et divers pour ce qui est de leur répercussion sur l'homme et son environnement. Mais, même s'il est difficile de donner un ordre de priorité à ces problèmes, on peut toutefois dire que ceux qui touchent à la dignité de l'homme et à sa liberté de choisir son destin sont parmi les plus importants, surtout quand l'on songe que nous sommes au seuil d'un nouveau siècle et que nous aspirons, avant la fin du XXe siècle, à voir apporter des solutions intégrales aux problèmes humanitaires pressants, dont la question du Kampuchea.

La question du Kampuchea est parmi les plus importantes qui menacent la paix et la sécurité en Asie. Le fait que cette question demeure sans solution fera qu'il aura des répercussions bien au-delà des frontières du Kampuchea. A l'intérieur du pays, la population vit dans des conditions très difficiles en raison de la détérioration de ses conditions de vie en général et parce que l'économie kampuchéenne dépend du secteur agricole.

Le Secrétaire général avait raison de dire, après son analyse de la situation dans ce pays, que cette dernière était grave en raison de toutes les perturbations qui s'étaient produites au Kampuchea. Parmi les malheureux citoyens de ce pays, ceux qui ont pu s'enfuir n'ont pas connu un meilleur sort car les opérations militaires tout le long des frontières du Kampuchea les ont obligés à chercher refuge dans des lieux plus sûrs.

Convaincus de la nécessité de respecter la paix et la sécurité des pays et de ne pas s'ingérer dans leurs affaires intérieures, mais aussi conscients du droit des peuples à vivre en paix et à choisir leur propre gouvernement, mon Gouvernement a toujours appuyé les résolutions des Nations Unies sur le Kampuchea. Nous demandons à tous les pays d'appliquer ces résolutions en faisant en sorte que toutes les forces étrangères se retirent du Kampuchea démocratique afin de permettre au peuple de ce pays de choisir son destin et son gouvernement en fonction de ses intérêts nationaux, sans aucune pression de l'étranger.

M. Al-Ghilani (Oman)

A cet égard, mon pays appuie la proposition en huit points, avancée le 17 mars, par le Gouvernement de coalition nationale du Kampuchea démocratique, qui a reçu l'appui de l'ANASE, selon les termes du document A/41/325, étant donné qu'il comprend des points positifs qui permettent de traiter tous les aspects du problème du Kampuchea, y compris les problèmes humanitaires notamment, le retrait des troupes vietnamiennes, la prise des mesures nécessaires pour garantir les intérêts nationaux du peuple du Kampuchea et la garantie de la sécurité des pays de la région.

Nous sommes reconnaissants aux pays de l'ANASE des efforts qu'ils déploient pour trouver des solutions qui soient acceptables par toutes les parties. Nous tenons à insister sur le fait que le Viet Nam avait l'intention sincère de mettre fin à sa présence militaire au Kampuchea, et qu'il avait déclaré qu'il trouverait le cadre nécessaire pour le faire. Compte tenu de notre intérêt particulier et des résultats des rencontres, consultations et échanges de vues qui ont eu lieu, mon pays, depuis l'apparition du problème du Kampuchea, vers la fin des années 70, a rencontré à plusieurs reprises les parties concernées pour se tenir au courant de la dernière évolution de la situation. Le ministre d'Etat Youssef Abdallah a rencontré, en juillet dernier, le prince Norodom Sihanouk en tant que représentant du gouvernement de coalition de ce pays. De nombreuses réunions se sont tenues pour étudier la question du Kampuchea; nous sommes parvenus à des résolutions qui bénéficiaient de l'approbation de la majorité et nous espérons qu'elles donneront lieu à des mesures concrètes qui seront appliquées rapidement, afin que nous puissions parvenir à une solution rapide et juste du problème du Kampuchea. Nous estimons que l'homme n'est heureux que s'il contribue à la solution des problèmes d'autrui. Travaillons donc ensemble pour mettre fin au drame du peuple du Kampuchea.

A cette occasion, nous continuerons d'appuyer les efforts soutenus du Secrétaire général et de ses représentants en ce qui concerne la situation au Kampuchea et nous remercions le Secrétaire général des informations sûres et concrètes qu'il nous a fournies dans son dernier rapport. Mon pays appuie le projet de résolution présenté à l'Assemblée générale pour que s'instaurent l'entente et la paix au Kampuchea, selon le désir de la communauté internationale dans son ensemble.

M. WOOLCOTT (Australie) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais, au nom de la délégation de l'Australie, exprimer la profonde tristesse que nous avons éprouvée à la nouvelle du décès tragique du président Samora Machel, l'un des grands dirigeants de l'Afrique moderne et l'architecte de l'indépendance de son pays. J'ai eu l'honneur de rencontrer feu le Président à Harare à la réunion du Sommet des non-alignés, le mois dernier, et je voudrais exprimer mes condoléances personnelles à sa famille, aux familles de ses collègues qui ont péri avec lui dans cette catastrophe, et au peuple du Mozambique.

J'en viens maintenant au point de l'ordre du jour de l'Assemblée.

La situation toujours non résolue du Kampuchea reste une source principale de tension et d'instabilité en Asie du Sud-Est.

L'Australie, en tant que pays de cette région, est inquiète de voir que, jusqu'à présent, les efforts déployés n'ont pas entraîné de percée majeure dans la longue quête d'une solution à ce problème. Nous comprenons bien les difficultés et le caractère complexe de la situation cambodgienne, mais l'Australie estime que les efforts pour parvenir à une solution doivent se poursuivre. Aux Nations Unies, nous devons continuer de maintenir une position de principe dans l'espoir qu'en définitive, les parties seront obligées d'accepter les principes établis du comportement international inscrits dans la Charte.

Nous avons déclaré clairement dans le passé que l'Australie se trouve inévitablement affectée par les événements dans sa région. Nous estimons donc que nous avons le droit - et la responsabilité - de contribuer à la recherche de solutions aux problèmes régionaux.

Nous le faisons en tant qu'ami de longue date et en tant que voisin des pays de l'ANASE. Nous le faisons également en tant que pays qui cherche à établir des rapports meilleurs et plus constructifs avec le Viet Nam. Une autre composante de notre approche régionale est l'idée que le développement de relations de coopération et de cordialité entre les pays indochinois et les pays de l'ANASE améliorerait grandement la stabilité à long terme de la région. Le principal facteur qui entrave le développement de cette coopération si souhaitable n'est pas tant les différences idéologiques que l'intervention du Viet Nam au Cambodge en 1979 et la poursuite de sa présence dans ce pays si éprouvé.

L'Australie n'a pas cherché à s'arroger un rôle de premier plan dans le règlement du différend du Cambodge; ce rôle revient avant tout aux parties les plus

M. Woolcott (Australie)

directement touchées. Mais en tant que pays de la région qui cherche à assumer ses responsabilités et être utile, nous avons fait et continuerons de faire notre possible pour encourager la volonté politique nécessaire à un règlement pacifique du problème du Cambodge.

Nos activités se fondent sur un certain nombre de principes fondamentaux. Le premier est que l'occupation vietnamienne du Cambodge doit cesser. Nous estimons qu'il est essentiel de parvenir à une solution pacifique globale grâce à une négociation sur le plan régional. Les solutions militaires aux problèmes de notre région n'ont pas donné de résultats jusqu'à présent et, à notre avis, la recherche d'une solution par de tels moyens n'en donnera pas davantage dans le cas du Cambodge.

Le rétablissement de relations normales entre le Viet Nam, les pays de la région et le reste de la communauté internationale semblerait faire partie intégrante d'un règlement global.

Qu'il me soit permis de dire que les Australiens ont été profondément choqués par les atrocités commises par le gouvernement de Pol Pot contre son propre peuple. Mais, pour des raisons de principe, l'Australie n'a jamais accepté qu'aucun pays revendique le droit d'entrer dans le territoire souverain de son voisin sans son accord; et nous n'acceptons pas l'argument selon lequel l'intervention du Viet Nam au Cambodge était justifiée du fait qu'il devait aider à expulser Pol Pot en raison des atrocités qu'il infligeait au Cambodge. Lorsque l'invasion vietnamienne du Cambodge s'est produite, l'Australie l'a condamnée. Nous continuons de la condamner.

Aucun règlement cambodgien durable ne sera possible si l'on ne reconnaît pas le droit fondamental du peuple du Cambodge de décider de son avenir. Aucune formule ne doit lui être imposée, si satisfaisante puisse-t-elle apparaître aux autres, qui ne lui assure pas un gouvernement qui reflète véritablement ses propres vœux. Il doit vraiment s'agir d'un libre choix. Toute autre mesure irait à l'encontre des droits fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies et pourrait, en dernière analyse, mener à un renouvellement de l'instabilité au Cambodge et dans la région.

M. Woolcott (Australie)

Pour favoriser un règlement négocié et permettre aux Cambodgiens de décider de leur propre avenir, l'Australie a constamment demandé aux principales parties à la question du Cambodge d'engager le dialogue. Il reste encore beaucoup à faire avant de réconcilier les positions des diverses parties, mais nous avons cherché à encourager la souplesse chez toutes les parties intéressées dans leur recherche d'une solution mutuellement acceptable.

Nous sommes encouragés de voir que, malgré des divergences de vues fondamentales, les efforts destinés à la recherche d'une telle solution se sont poursuivis. Nous nous félicitons des contacts qui ont eu lieu entre les pays de l'ANASE et le Viet Nam. Plus particulièrement, le Gouvernement australien a noté avec satisfaction les efforts inlassables déployés par le Ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar, pour établir un dialogue productif entre le Viet Nam et les pays de l'ANASE. Nous sommes encouragés également par la décision du Ministre des affaires étrangères, M. Siddhi, et du Ministre des affaires étrangères, M. Thach, de se rencontrer à Bangkok au début de cette année. Nous avons également pris note, au cours des deux dernières années, d'autres contributions apportées à l'établissement de ce dialogue. Nous espérons que toutes les parties pourront tirer parti des mesures prudentes qui sont prises en vue d'un dialogue, bien que nous reconnaissons qu'il reste de toute évidence encore beaucoup à faire pour rapprocher les positions des différentes parties.

Conformément à ses intérêts dans la région, l'Australie a encouragé les initiatives propres à favoriser le dialogue. Nous l'avons fait en étroite consultation avec les pays de l'ANASE, avec le Viet Nam, avec la Chine et avec les autres parties intéressées pour définir la marge de manoeuvre et pour préciser les différentes positions.

Nous pensons que ce processus de consultation pourra mener à une évolution positive de la situation entre les parties intéressées et qu'il est préférable à toute tendance qui risquerait d'isoler l'une des parties clefs de la vie économique et politique de la région. Nous avons l'intention de continuer à promouvoir nos relations bilatérales avec le Viet Nam, persuadés que de nouvelles relations plus productives nous permettront de poursuivre les objectifs que nous partageons avec nos voisins et qui ont trait à l'avenir à plus long terme de la région. Grâce à cette attitude, nous avons pu parler franchement et, pensons-nous, de manière productive, avec le Viet Nam du problème du Cambodge, comme nous avons pu le faire avec la même franchise avec les pays de l'ANASE et les autres parties intéressées de l'extérieur.

M. Woolcott (Australie)

L'Australie ne saurait trop souligner toutes les difficultés entourant le règlement de ce problème. Après tout, les intérêts des deux grandes puissances et de la Chine sont en jeu, outre les intérêts mêmes du Viet Nam et ceux des autres pays de l'ANASE.

Nous avons toutefois perçu, à la base de tous les entretiens que nous avons eus avec les parties intéressées, un désir de résoudre les problèmes du Cambodge. Cela devrait être le point de départ de la recherche des moyens propres à rendre le dialogue régional plus productif. Il serait tout à fait regrettable que la région, la communauté internationale et le peuple cambodgien laissent passer l'occasion de se rapprocher d'un règlement juste.

L'Australie, en 1986, a essayé de trouver une telle occasion. Depuis longtemps, nous croyons qu'il faudrait définir un système de dialogue auquel participeraient les véritables représentants de tout le peuple cambodgien. Le processus pourrait être facilité par la création d'un mécanisme qui, une fois pour toutes, définirait la culpabilité du gouvernement Pol Pot et, par la même occasion, ouvrirait la voie à la participation de la classe politique des membres du mouvement khmer rouge au règlement du problème. Nous n'avons pas encore défini d'idées très précises quant au genre de mécanisme qui pourrait être utilisé, mais nous pensons que le concept pourrait contribuer à l'élimination d'un grave obstacle au progrès. D'autres idées positives en faveur de la paix pourraient être examinées en même temps. Ce qui déterminera si cette proposition est viable ou non sera l'évaluation qu'en feront les différentes parties directement concernées par le Cambodge quant à savoir si elle est pertinente ou pratique. A moins de bénéficier d'un appui large, cette proposition ne sera guère utile ou pertinente.

Outre les aspects politiques, le problème du Cambodge comporte des aspects humanitaires tragiques. L'Australie est très active dans les efforts déployés pour faire face à ces difficultés.

En tant qu'un des principaux pays de réinstallation pour les Cambodgiens et d'autres réfugiés indochinois, l'Australie continuera de participer aux efforts de réinstallation tout en mettant en garde contre des mesures ayant peu de chance de conduire à une solution permanente. Il est de plus en plus urgent que d'autres efforts soient déployés y compris en ce qui concerne le rapatriement volontaire des Cambodgiens déplacés, dont le retour devrait s'accompagner de la garantie, que leurs droits de l'homme seront protégés.

M. Woolcott (Australie)

Les institutions internationales ont continué à apporter leur assistance dans la zone frontalière thaïlanno-cambodgienne pour satisfaire aux besoins humanitaires. Nous continuerons d'appuyer fermement de tels efforts. En outre, l'aide destinée à répondre aux besoins humanitaires à l'intérieur du Cambodge continue d'être assurée grâce à des organismes tels que le FISE, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et des organisations non gouvernementales. Notre objectif continuera d'être l'allègement des souffrances humaines et l'établissement de conditions propres à encourager les Cambodgiens à rester dans leur pays et à encourager les Cambodgiens déplacés à retourner dans leur pays. Le bien-être de ces derniers reste une source de préoccupation, et nous espérons que rien ne sera fait pour mettre en danger leur vie ou leur sécurité.

Dans l'intérêt de tous les Cambodgiens il convient de faire tous les efforts possibles pour trouver une solution pacifique au problème du Cambodge; entre-temps, la communauté internationale doit répondre généreusement aux besoins humanitaires les plus urgents.

La résolution présentée à l'Assemblée générale consacre ces objectifs et l'Australie, comme par les années passées, votera pour la résolution.

M. MONSALVE (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : Avant d'aborder la question qui nous occupe, je voudrais m'associer, au nom de la Colombie, à ceux qui ont exprimé leurs condoléances à l'occasion de la mort de M. Machel, président de la République populaire du Mozambique.

Mon pays tient à exprimer sa profonde compassion au peuple, au Gouvernement et à la délégation du Mozambique, frappés par cette cruelle perte.

C'est la huitième année consécutive que l'Assemblée générale examine la question du Kampuchea. Pendant toutes ces années, la majorité écrasante des Membres de l'Organisation mondiale, dont le nombre continue de croître, a rejeté l'occupation étrangère du sol kampuchéen et a renouvelé sans relâche son appel au Viet Nam pour qu'il mette fin à une occupation militaire illégitime.

M. Monsalve (Colombie)

On a tendance à s'habituer à certaines situations, quand celles-ci restent sans solution efficace et continuent à figurer à l'ordre du jour. Il est nécessaire de se rendre compte de cette habitude dangereuse.

En ce qui nous concerne, cet examen répété de la question nous amène à espérer que finalement les parties concernées se verront obligées de respecter les règles établies du comportement international consacrées dans la Charte. Nous y voyons également là l'expression d'une solidarité sincère avec le peuple du Kampuchea. C'est comme un signal, comme un clignotant qui montre que nous n'avons oublié ni sa cause ni sa nation.

Face aux sacrifices, aux pénuries et aux atrocités qu'a connus le peuple kampuchéen, c'est le moins que nous puissions faire en son nom.

La "situation au Kampuchea" demeure le principal obstacle à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est. La solution de ce conflit ouvrirait de grandes perspectives de liberté et de progrès au peuple kampuchéen et aiderait en même temps à assurer un bien-être plus grand à cette région importante du continent.

La persistance de cette situation signifie, en revanche, instabilité, privation et misère pour le peuple kampuchéen et accentue la polarisation et les tensions dans la région.

Dernièrement, les possibilités de solution politique du conflit se sont améliorées grâce à la force et à la cohésion du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique sous la direction du prince Norodom Sihanouk. Sur le plan interne, comme on l'a si bien dit, le nombre de ceux qui fuient l'occupation militaire vietnamienne pour se joindre aux rangs du prince Norodom Sihanouk a augmenté en même temps qu'augmente à l'extérieur l'acceptation du Gouvernement de coalition.

Par ailleurs, les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), dans leur désir sincère et permanent de trouver une solution pacifique au Kampuchea, continuent de collaborer étroitement dans ce domaine d'importance vitale pour la région.

Dans ce contexte, mon pays se félicite des propositions de règlement politique faites dès le début de l'année, y compris la proposition en huit points présentée le 17 mars 1986 par le prince Norodom Sihanouk. S'y référant, le Secrétaire général, dans son rapport, s'exprime ainsi :

"Je constate ... que de nouveaux efforts seront nécessaires pour atténuer les nettes divergences qui continuent de séparer les positions relatives à la

M. Monsalve (Colombie)

procédure de négociation et à la mise en place des principaux éléments d'un règlement politique d'ensemble. Je suis résolu, pour ma part, à contribuer à ces efforts dans le cadre de ma mission de bons offices." (A/41/707, par. 11)

Il est évident que la tâche réalisée par le Secrétaire général et le Comité spécial est digne d'éloges. Ils ont tous deux eu des consultations et des discussions approfondies et encourageantes qui démontrent l'entente dans le dialogue qui doit continuer entre toutes les parties intéressées.

Nous appuyons avec la communauté internationale les efforts des pays de l'ANASE dans le processus de négociation avec les parties intéressées, afin d'obtenir l'application de la Charte des Nations Unies en matière d'intégrité territoriale, d'autodétermination et d'indépendance, sans ingérence dans les affaires intérieures du pays.

Nous pensons que le dialogue pour la paix est une formule universelle de l'entente et de l'harmonie entre les peuples. C'est le meilleur moyen d'arriver à des solutions politiques durables des conflits.

Le premier pas important vers un accord serait que les parties concernées prennent place ensemble, dans un esprit de bonne volonté, à la table des négociations.

En dépit de l'attitude sans équivoque de la communauté internationale, qui a condamné les violations des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, la situation au Kampuchea persiste encore. En réalité, le peuple kampuchéen a souffert de dommages incalculables et les pays, les Nations Unies et leurs organisations s'occupant d'aide humanitaire ont apporté une réponse solidaire et ont témoigné toute leur sympathie. La tâche des institutions pertinentes des Nations Unies en matière d'aide a été efficace et digne d'éloges et les informations qui nous sont données par le Secrétaire général dans son rapport à ce sujet sont très satisfaisantes. Nous espérons que cette aide généreuse continuera.

Le projet de résolution qui nous est soumis reprend les principes des résolutions des années précédentes et réitère l'exhortation de l'Assemblée générale au retrait des troupes étrangères du Kampuchea, au rétablissement du droit du peuple kampuchéen de décider de son sort et à l'engagement de la part de tous les Etats de ne pas s'ingérer et de ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Kampuchea. Le projet de résolution constitue un cadre approprié en vue d'une

M. Monsalve (Colombie)

solution négociée devant permettre au Kampuchea et à tous les peuples d'Asie du Sud-Est de vivre dans une paix stable et sûre.

La Colombie souhaite la paix pour le Kampuchea. Nous lui souhaitons la liberté et l'indépendance et nous sommes heureux, par conséquent, de coparrainer ce projet de résolution qui mérite l'appui de tous les membres de l'Organisation des Nations Unies.

M. BADAWI (Egypte) (interprétation de l'arabe) : Au nom de l'Egypte, je tiens à présenter au pays frère du Mozambique, à son peuple et à son gouvernement, mes condoléances les plus attristées en leur affirmant que le peuple et le Gouvernement d'Egypte partagent leur profonde douleur, et nous sommes convaincus que la résistance et l'endurance du peuple lui permettront de surmonter cette grande perte.

Nous avons écouté avec le plus vif intérêt la déclaration faite par le président Norodom Sihanouk au cours de la présente session, dans laquelle il a parlé en détails de la tragédie vécue par le peuple du Kampuchea. C'est pour cela que nous accueillons favorablement l'appel à l'entente et à la paix réitéré par le président Norodom Sihanouk du haut de cette tribune en son nom et au nom de son pays et de son gouvernement de coalition, réaffirmant encore une fois l'aspiration de son peuple d'aboutir à une solution politique équitable et honorable du problème kampuchéen.

Le président Norodom Sihanouk a lancé un appel à la réconciliation nationale dans un cadre politique, économique et social approprié et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a fait preuve d'une grande souplesse et d'une grande ouverture d'esprit lorsqu'il a présenté, le 17 mars dernier, la proposition en huit points qui, selon l'Egypte, constitue une base appropriée pour s'engager sur la voie d'un règlement politique d'ensemble. Il est donc regrettable que chaque année nous reprenions la discussion du point consacré à la situation au Kampuchea. Chaque année, l'Assemblée générale, à une majorité écrasante jusqu'à ce jour, adopte des résolutions qui constituent les éléments de la solution politique durable du problème kampuchéen et vont de pair avec la proposition en huit points dont je viens de parler.

M. Badawi (Egypte)

Les résolutions de l'Assemblée générale ainsi que la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea n'ont pas été mises en oeuvre pendant de nombreuses années et le peuple héroïque du Kampuchea a subi l'invasion militaire et l'occupation étrangère de son territoire. C'est pour cela qu'il est grand temps que la communauté mondiale assume ses responsabilités pour aboutir à un règlement pacifique d'ensemble, équitable et durable du problème kampuchéen.

Ayant pris connaissance du rapport du Secrétaire général soumis à notre session dans le document (A/41/707), je tiens à exprimer toute ma gratitude au Secrétaire général et à son représentant personnel, M. Rafeuddin Ahmed, qui n'ont ménagé aucun effort dans leurs contacts avec toutes les parties concernées et dans le domaine de la coordination et de l'assistance humanitaire aux Kampuchéens. Ils sont dignes de toute notre gratitude. A ce sujet, nous voudrions réitérer notre appui aux efforts constants déployés par le Secrétaire général et son représentant personnel. Sans aucun doute, il faudrait déployer plus d'efforts, comme l'a expliqué le Secrétaire général, mais cette assemblée générale assume une responsabilité essentielle dans l'appui de ses efforts et dans le soutien qu'elle doit lui apporter dans l'accomplissement de sa tâche.

La position prise par l'Egypte au sujet du problème kampuchéen s'inspire d'une politique qu'elle a scrupuleusement respectée. Cette politique est basée sur le respect des principes du droit international, des dispositions de la Charte des Nations Unies, des principes du Mouvement des pays non alignés et de la condition absolue d'agir pour garantir les droits de l'homme et ses libertés fondamentales, et, en premier lieu, le droit à l'autodétermination. C'est pour cela que l'appel que nous lançons aujourd'hui en faveur du Kampuchea est identique à tous les appels que nous avons lancés en faveur de tous les peuples qui n'ont pas encore bénéficié de l'honneur d'exercer ces droits. Dans notre appel pour intensifier les efforts visant à aboutir à un règlement politique du problème kampuchéen, nous aspirons au jour où prendront fin les tribulations des autres peuples et où ils pourront récupérer leur droit légitime, conformément aux résolutions émanant de cette organisation.

Nous sommes également désireux de réitérer au Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea notre appui dans l'accomplissement de sa tâche ainsi qu'aux recommandations figurant dans le rapport A/CONF.109/11. Nous

M. Badawi (Egypte)

aimerions également saisir cette occasion pour exprimer notre désir d'appuyer l'ANASE dans ses efforts pour aboutir à une solution pacifique du problème kampuchéen.

En conclusion, je voudrais également exprimer notre plein appui au projet de résolution présenté à notre session de l'Assemblée générale figurant dans le document A/41/L.2.

M. YUSSOF (Brunéi Darussalam) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais vous adresser des félicitations sincères à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis certain que grâce à vos qualités de diplomate, à votre expérience et à votre sagesse, vous saurez mener à une issue fructueuse les travaux de la session.

Je m'associe à mes collègues pour dire combien nous avons été attristés par la mort tragique de Samora Moïses Machel, président de la République populaire du Mozambique. Au nom de ma délégation, et en mon nom propre, j'adresse mes sincères condoléances aux amis et aux parents affligés à la suite de cette grande perte qui vient de frapper la nation et le peuple mozambicains.

Au début de cette session, mon ministre a réaffirmé l'appui et l'attachement de Brunéi Darussalam aux nobles objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies. Nous ne ménagerons aucun effort pour faire de cette organisation mondiale une organisation prestigieuse et crédible - Organisation dont les problèmes peuvent être résolus par la voie de négociations. Je m'adresse aux autres Membres de l'Organisation pour souligner le rôle important que cette assemblée peut jouer dans la réalisation d'une solution du problème kampuchéen.

Depuis 1979, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies demande notamment, au titre de ce point, le retrait des forces vietnamiennes du Kampuchea, le rétablissement et la protection de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Kampuchea ainsi que du droit du peuple kampuchéen de se prononcer sur son propre sort. Le Viet Nam n'a pas répondu à cet appel bien que cette résolution reçoive un appui toujours plus grand de la majorité des Membres de cette organisation internationale.

Je vais quelque peu m'étendre sur le rôle joué par l'ANASE dans cette résolution. Quand le Viet Nam a envahi le Kampuchea en décembre 1978, il a violé

M. Yussof (Brunéi Darussalam)

l'un des principes fondamentaux des relations internationales. L'ANASE a alors estimé que cette violation de la souveraineté du Kampuchea devait être condamnée et qu'il fallait y résister. L'ANASE qui a foi dans le processus de règlement des différends par la voie de négociations a saisi cette assemblée de la question pour mobiliser l'opinion mondiale afin d'amener le Viet Nam à la table des négociations.

Comme déjà dit, la question du Kampuchea n'est pas un conflit entre le Viet Nam et l'ANASE. Au cours des sept dernières années, l'ANASE a offert un cadre et un environnement appropriés pour que le Viet Nam vienne à la table de négociations et permette en fin de compte aux Kampuchéens de régler eux-mêmes leurs problèmes.

L'ANASE a usé de tous les moyens de persuasion pour obtenir une réponse des Vietnamiens. L'an dernier, l'ANASE a proposé des entretiens de voisinage afin de favoriser le dialogue entre les différentes factions du Kampuchea. Le Viet Nam n'a pas répondu. Cette année, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a présenté une proposition en huit points que son président, le prince Norodom Sihanouk, a annoncée le 17 mars 1986. La proposition en huit points a reçu l'appui de la majorité des membres de la communauté internationale. Elle traite l'ensemble des questions qui sont au coeur du problème kampuchéen. Elle recommande notamment que le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et le Viet Nam entament des négociations sur le processus de retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea. Le retrait des forces armées est la première étape logique à franchir avant tout règlement. Pour que le processus de retrait se déroule sans heurts, il doit être convenu d'un cessez-le-feu directement négocié par l'intermédiaire des Nations Unies. Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a, par conséquent, énoncé tous les éléments de base du retrait des troupes vietnamiennes. Le Viet Nam, qui n'a jamais cessé de déclarer qu'il aspirait à la paix et à la stabilité dans la région, n'a donc aucune raison valable de rejeter cette idée.

La proposition demande également que des négociations aient lieu entre le Gouvernement et la faction de Heng Samrin afin de constituer un gouvernement quadripartite au Kampuchea. Ceci montre toute la flexibilité du Kampuchea démocratique qui attache de l'importance à la réconciliation nationale de tous les Kampuchéens.

M. Yussof (Brunéi Darussalam)

Dans la dernière partie de la proposition en huit points, le Kampuchea fait, une fois encore, la preuve de son attitude réconciliatrice en se déclarant prêt à signer un traité de non-agression et de coexistence pacifique avec le Viet Nam et à nouer des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

La proposition susmentionnée réaffirme la conviction de l'ANASE que le problème kampuchéen doit être réglé par les Kampuchéens eux-mêmes. Cette proposition servirait de base constructive à des négociations. Son approbation non seulement restaurerait l'indépendance du Kampuchea, mais garantirait également la sécurité du Viet Nam lui-même. Ainsi le Viet Nam pourrait se concentrer sur des problèmes intérieurs plus urgents, tels que son développement national et économique. Le Brunéi Darussalam engage vivement le Viet Nam à reconsidérer cette proposition.

Il faut que le Viet Nam comprenne qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au problème kampuchéen. La seule voie qu'il puisse emprunter est celle de la négociation. Tout au Kampuchea indique qu'il est urgent de trouver une solution politique. La situation sur le terrain est dans l'impasse. La victoire militaire du Viet Nam est désormais définitivement hors de question. Les forces d'occupation vietnamiennes continuent de s'achopper à une vive résistance de la part des forces du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et des civils kampuchéens eux-mêmes. L'année dernière, les forces vietnamiennes n'ont pas lancé d'offensive au cours de la saison sèche le long de la frontière thaïlanno-kampuchéenne. Ceci s'explique peut-être en partie par le fait que les forces de résistance sont très actives et remportent des succès à l'intérieur du Kampuchea, et en partie par les problèmes économiques sérieux que connaît à l'heure actuelle le Viet Nam, sans compter que d'après certaines indications politiques récentes en provenance de l'extrême nord-ouest du Viet Nam il semblerait plus sage à celui-ci de revoir sa position. Dans l'intérêt des deux parties en conflit, des négociations doivent donc commencer, soit directement comme le prévoit la proposition en huit points, soit indirectement, comme le demande la proposition d'entretiens de voisinage entre le Gouvernement de coalition du Kampuchea et le Viet Nam, présentée par les pays de l'ANASE, à Kuala Lumpur, le 6 juillet 1985.

Le Viet Nam doit également être amené à reconnaître que son occupation continue du Kampuchea exerce une ponction de plus en plus forte sur ses ressources

M. Yussof (Brunéi Darussalam)

économiques, qui auraient pu être mieux utilisées pour le développement du pays. Son isolement et l'occupation continue du Kampuchea ne peuvent mener qu'au sous-développement économique, et n'apporter que pauvreté et souffrances à ce pays. Il est évident que le peuple vietnamien ne peut être que las de la guerre et qu'il mérite véritablement de goûter aux fruits de la paix dans son pays.

La présence continue de troupes vietnamiennes au Kampuchea et l'exode de milliers de réfugiés qui en résulte sont sources de tension dans notre région. A cet égard, le Brunéi Darussalam se félicite des efforts déployés par les Nations Unies, par l'intermédiaire des opérations frontalières de secours, du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, du Comité international de la Croix-Rouge et d'autres institutions volontaires. Nous sommes également reconnaissants à tous ceux qui ont, par leurs contributions généreuses, rendu possible la mise en oeuvre des programmes des institutions internationales.

Les agissements du Viet Nam ont donc compromis la paix et la stabilité dans notre région et menacent la paix et la sécurité internationales. Nous estimons que l'Asie du Sud-Est ne connaîtra la paix et la sécurité que lorsque tous les Etats de la région adhéreront aux principes régissant les relations internationales entre nations amies et la coopération entre les nations, en particulier le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays.

L'Assemblée peut avoir assez d'influence pour persuader le Viet Nam de retirer ses forces du Kampuchea et de s'asseoir à la table des négociations. Elle peut le faire en appuyant le projet de résolution à une majorité si convaincante que le Viet Nam comprendra que sa position actuelle ne mène à rien.

Si le Viet Nam répond positivement et accepte de s'asseoir à la table des négociations, le prestige et l'efficacité de l'Organisation s'en trouveront rehaussés. Son importance en tant qu'organe chargé de résoudre des problèmes par des moyens pacifiques, ne sera plus un rêve mais une réalité.

Nous prions par conséquent instamment tous les Etats Membres d'appuyer le projet de résolution dont nous sommes saisis.

M. ORN (Suède) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais m'associer aux condoléances déjà prononcées du haut de cette tribune à la suite du décès tragique du président Machel. Comme le premier ministre de mon pays l'a déclaré ce matin à Stockholm, le président Machel avait beaucoup d'amis dans mon pays, où il s'était rendu à de nombreuses reprises. De plus, le Mozambique est l'un des partenaires

M. Orn (Suède)

principaux de la Suède dans le développement de la coopération en Afrique. Samora Machel a lutté vaillamment pour l'indépendance nationale, non seulement celle de son propre pays, le Mozambique, mais des peuples opprimés de l'Afrique australe tout entière.

Ma délégation entend cette année, comme elle l'a fait pour des projets de résolution précédents du même genre, voter pour le projet de résolution dont nous sommes saisis. J'aimerais expliquer rapidement pourquoi.

Le projet de résolution exige le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea. Il insiste sur le fait qu'il est vital que l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea soient restaurées et sauvegardées. Il reconnaît le droit du peuple kampuchéen de décider de son propre avenir et il réaffirme la nécessité pour tous les Etats de se conformer strictement aux principes de la Charte des Nations Unies. Tels sont, à nos yeux, les principaux éléments fondamentaux d'une solution pacifique du conflit.

Notre vote ne doit toutefois pas être compris comme la manifestation de notre appui à l'ensemble du libellé du projet. En effet, des éléments figurant dans le préambule ne nous semblent pas justifiés par les faits ni de nature à faciliter un règlement juste et pacifique du conflit du Kampuchea. La position de mon gouvernement est la suivante : aucun gouvernement ne peut être considéré, à l'heure actuelle, comme le représentant légitime du peuple kampuchéen.

Ces dernières années, le peuple kampuchéen a été victime de souffrances indicibles. Le tristement célèbre régime Pol Pot a été suivi d'une intervention étrangère qui a entraîné de nouvelles effusions de sang et une lutte interne violente.

Aussi une solution pacifique du conflit s'impose-t-elle avant tout pour les Kampuchéens eux-mêmes. Mais les répercussions de cette guerre ont largement dépassé les frontières du pays. Les combats se sont étendus à certains des pays voisins. Le flux massif de réfugiés a également entraîné un fardeau considérable pour ces pays, en particulier pour la Thaïlande.

Mais il est aussi évident qu'une solution juste aurait une incidence positive sur la stabilité et le développement pacifique de l'Asie tout entière. Ce n'est que sur la base du respect de la souveraineté et de la non-ingérence que les pays de la région pourront créer les conditions favorables à l'établissement de liens de coopération et d'amitié dans l'avenir.

Il faut aussi que la communauté internationale tout entière s'efforce de restaurer au Kampuchea le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies. Si l'on permettait que l'anarchie soit la règle dans les relations internationales, toutes les nations, grandes et petites, en pâtiraient.

Mon gouvernement appuie pleinement les efforts déployés par le Secrétaire général, ainsi que toutes les autres tentatives destinées à promouvoir une solution pacifique.

Par ailleurs, les victimes de conflit ont grand besoin de recevoir une assistance humanitaire substantielle. En 1986, la contribution de mon gouvernement aux programmes humanitaires d'assistance aux Kampuchéens a dépassé 2 millions de dollars. Le Gouvernement suédois est prêt à continuer d'apporter son soutien à ces programmes.

Les Vietnamiens devraient comprendre, d'après leur propre expérience, qu'aucun peuple ne peut se voir refuser à tout jamais son droit à l'autodétermination et à la liberté à l'abri de la domination étrangère. Le Gouvernement suédois regrette donc profondément, alors qu'il a fermement appuyé le peuple vietnamien dans sa propre lutte il n'y a pas si longtemps, que cette leçon morale et historique ait été si vite oubliée par le Gouvernement de Hanoi.

M. WALTERS (Etats-Unis) (interprétation de l'anglais) : Avant de prendre la parole au nom de la délégation des Etats-Unis, je voudrais exprimer mes condoléances au peuple du Mozambique, à l'ambassadeur du Mozambique, à la famille et aux admirateurs du regretté président Machel, et leur dire combien nous sommes attristés par ce tragique accident qui a coûté la vie à un homme qui a joué un rôle si important dans la vie et les activités de ce pays depuis son accession à l'indépendance. Nous partageons la douleur de son peuple et de ses amis face à cet événement tragique et triste.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner une question dont l'importance, sur le plan humanitaire, est véritablement brûlante : la survie du peuple cambodgien.

Les Cambodgiens sont les héritiers d'un passé glorieux dont les origines remontent à plusieurs siècles, lorsque, au VIII^e siècle, le premier roi cambodgien vint s'installer sur les rives du Grand Lac, le Tonle Sap. C'est alors que le Royaume d'Angkor a commencé à se développer, pour devenir l'un des plus puissants empires de l'Asie du Sud-Est. Les Cambodgiens percèrent les secrets de la gestion des ressources en eau et de l'irrigation, et construisirent de vastes réservoirs qui permirent une production agricole abondante. Les Cambodgiens de la période d'Angkor devinrent les grands bâtisseurs de l'époque, laissant au monde le chef-d'oeuvre sans égal d'Angkor Vat. Quinconque contemple Angkor Vat et Angkor Thom ne peut manquer d'être frappé d'admiration et de respect pour l'oeuvre accomplie par les Cambodgiens et ce qu'ils ont légué à l'humanité.

Toutefois, la gloire d'Angkor appartient à un passé très éloigné, et le peuple cambodgien connaît aujourd'hui des circonstances bien différentes. Comment reconnaître dans les Cambodgiens effondrés les valeureux guerriers qui, pendant des siècles, repoussèrent victorieusement leurs ennemis? Leur pays est occupé par des troupes étrangères et leur existence future même, en tant que peuple, est remise en question. Il n'est que juste et approprié que nous, aux Nations Unies, nous penchions sur cette question, car le sort du Cambodge et du peuple cambodgien est une question dont s'inquiète la communauté internationale tout entière. L'une des fonctions essentielles des Nations Unies est justement de défendre les petites nations et les peuples sans défense, comme le Cambodge.

Les causes de la tragédie cambodgienne sont bien connues. En avril 1975, les Khmers rouges vêtus de noir ont pris Phnom Penh d'assaut et ouvert un chapitre de

M. Walters (Etats-Unis)

l'histoire du monde qui restera à jamais marqué du sceau de l'infamie. Par leurs excès dans la révolution agraire, les Khmers rouges ont vidé les villes et traitent la population à peine mieux que des bêtes de somme. Des centaines de milliers de Cambodgiens innocents sont morts d'épuisement, de maladie et de malnutrition. D'autres ont été brutalement exécutés par les dirigeants khmers rouges, de plus en plus paranoïaques.

En décembre 1978, le Viet Nam a envahi le Cambodge et chassé les Khmers rouges du pouvoir. Les Vietnamiens prétendent qu'ils ont agi ainsi pour libérer le pays de Pol Pot, mais la vérité est tout autre. Avant que les Khmers rouges ne s'emparent du pouvoir, le Viet Nam leur accordait un appui massif. Nombre des dirigeants khmers rouges ont été entraînés au Viet Nam; mais une fois Pol Pot installé au pouvoir, le Viet Nam a vite compris qu'il échapperait à son contrôle. C'est à ce moment-là que les Vietnamiens ont pris comme prétexte la condamnation de plus en plus marquée de la communauté mondiale à l'égard des Khmers rouges pour envahir et conquérir le pays.

Après huit années, les intentions du Viet Nam à l'égard du Cambodge sont devenues de plus en plus claires : le Viet Nam ne veut rien de moins que la création d'un Etat vassal et colonisé. Le régime de Heng Samrin qu'il a mis en place à Phnom Penh ne survivrait pas sans les 140 000 hommes de l'armée d'occupation vietnamienne. Tous les hauts fonctionnaires du régime de Heng Samrin ont des "conseillers" vietnamiens qui veillent à ce que les ordres du Viet Nam soient suivis à la lettre. Les heures consacrées à l'"éducation" politique en vue de les amener à se conformer à la mentalité vietnamienne doivent être un motif d'indignation même pour ces hauts fonctionnaires. Aucune politique ne peut être décrétée à Phnom Penh sans l'accord du Viet Nam, et gare aux fonctionnaires cambodgiens qui oseraient manifester le moindre sentiment d'indépendance ou de nationalisme. Le sort de Pen Sovan est un rappel frappant de ce qui arrive à ceux qui s'écartent du droit chemin. Le contrôle exercé par les Vietnamiens s'étend aux villages et districts, où les "conseillers" vietnamiens créent fréquemment et unilatéralement leurs propres structures gouvernementales.

La présence vietnamienne ne se limite cependant pas au gouvernement; elle s'infiltré dans tous les domaines de la société. Les écoles ont été transformées par le Viet Nam en un instrument de propagande pour justifier son occupation. La connaissance de la langue vietnamienne est la condition sine qua non de toute

M. Walters (Etats-Unis)

promotion; des étudiants sont envoyés régulièrement au Viet Nam pour leurs études. La presse locale est également dirigée par les "conseillers", omniprésents. L'économie cambodgienne, déjà chancelante, continue d'être saignée par les Vietnamiens. Les agriculteurs cambodgiens en difficulté doivent par-dessus le marché assurer l'approvisionnement des forces vietnamiennes d'occupation.

Le plan le plus sournois ourdi par le Viet Nam pour asservir le Cambodge est l'établissement de centaines de milliers de ressortissants vietnamiens sur le territoire cambodgien. Son Altesse Royale le prince Norodom Sihanouk a lancé de nombreux cris d'alarme au sujet de la colonisation de son pays par le Viet Nam. On estime que le nombre des colons vietnamiens s'élève à présent à 700 000, soit plus de 10 p. 100 de la population, et il continue d'en arriver constamment. L'ancien premier ministre Son Sann a récemment déclaré à Washington que les Cambodgiens sont chassés des villes et des villages pour faire place aux nouveaux arrivants vietnamiens. Il semblerait que, même dans les villages, les autorités vietnamiennes réquisitionnent les plus belles maisons et les meilleures terres pour leurs compatriotes.

Que les descendants de ceux qui sur les marais du Grand Lac ont bâti les merveilles d'Angkor Vat en soient réduits à n'être que des parias dans leur propre patrie est véritablement scandaleux et constitue une source de préoccupation pour chacun de nous.

Comme dans de nombreux autres pays opprimés, l'occupation vietnamienne a attisé la révolte populaire à l'intérieur du Cambodge. La résistance armée contre les Vietnamiens s'étend. Les installations vietnamiennes et celles de Heng Samrin sont à présent la cible des attaques de la résistance à travers tout le pays. Les grandes lignes de communication sont souvent interdites et les banlieues mêmes de Phnom Penh sont le théâtre d'incursions de la part de la résistance. Un nombre toujours croissant de conscrits de Heng Samrin désertent pour passer dans les rangs de la résistance. Plusieurs centaines de soldats vietnamiens ont également déposé les armes et fui en direction de la frontière thaïlandaise pour ne pas participer à cette guerre injuste.

Son Altesse Royale, le prince Sihanouk, dans le discours qu'il a prononcé le 30 septembre dans le cadre du débat général, a parlé en détail de l'importance croissante de la résistance, laquelle s'étend toujours plus profondément en territoire cambodgien. Irrités par l'efficacité croissante des forces de la

M. Walters (Etats-Unis)

résistance cambodgienne, les Vietnamiens essaient sans succès de les écraser par la force des armes. Pendant l'hiver 1984-1985, des divisions vietnamiennes ont attaqué brutalement des camps de réfugiés installés le long de la frontière thaïlandaise, tuant des centaines de civils innocents et déracinant des dizaines de milliers d'autres. La résistance ne s'est cependant pas laissée abattre et s'en est même trouvée renforcée. Récemment, les Vietnamiens ont tenté une autre manoeuvre en construisant des barrières le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Par une démarche qui n'est pas sans rappeler les Khmers rouges, les Vietnamiens ont enrôlé des milliers de civils pour débroussailler les terres, planter des mines antipersonnel et ériger des barrières. Un nombre incalculable de ces conscrits sont morts de maladie, d'épuisement ou en sautant sur des mines. En dépit de cette tentative, la résistance s'intensifie et est à présent plus fermement établie que jamais à l'intérieur du Cambodge.

M. Walters (Etats-Unis)

L'opposition croissante aux ambitions impérialistes du Viet Nam au Kampuchea a une autre dimension. Les 250 000 Kampuchéens qui sont encore sur la frontière thaïlandaise attestent leur défi permanent. Vivant comme des spartiates et sous la menace constante d'être attaqués, les Cambodgiens de la frontière sont un exemple courageux de cet amour séculaire du peuple cambodgien pour sa patrie et la liberté. Nous sommes de tout coeur avec eux et nous prions pour qu'ils puissent rapidement rentrer dans un Cambodge libre et indépendant. Nous nous félicitons du travail accompli par M. Kunugi, représentant spécial du Secrétaire général pour l'aide au Cambodge, et par le personnel dévoué de l'UNBRO, du Programme alimentaire mondial, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des organisations volontaires qui ont fait des opérations de secours à la frontière un grand succès humanitaire. Il convient également de féliciter le Gouvernement royal thaïlandais qui s'est résolument engagé à appuyer et à protéger les Cambodgiens de la frontière.

La communauté mondiale demeure également unie dans son opposition aux actions du Viet Nam. Depuis des années, l'immense majorité des Membres des Nations Unies demandent le retrait inconditionnel des troupes vietnamiennes du Cambodge. Cette année, c'est la huitième fois que nous nous réunissons sous les auspices des Nations Unies pour débattre du Cambodge et pour demander tout simplement que les Cambodgiens puissent décider librement de leur destin. Et comment le Viet Nam a-t-il réagi devant l'opprobre mondial? Les Vietnamiens ont rejeté tous les appels de paix et ont persisté dans leur politique impérialiste et colonialiste. Qui plus est, dans une lettre du 15 octobre signée par le Représentant permanent par intérim du Viet Nam et distribuée en tant que document de l'Assemblée générale, le Viet Nam déclare qu'il considérera comme nulle et non avenue toute résolution découlant du débat qui se déroule ici.

Toutefois, les Vietnamiens ont essayé de faire pencher l'opinion publique en leur faveur ~ âce à une campagne de propagande intensive. L'exemple le plus récent en est la réunion qui a eu lieu en août, à Hanoï, où les ministres des affaires étrangères du Viet Nam, du Laos et du régime fantoche de Heng Samrin ont fait publier un communiqué dans lequel ils déclarent que de grands progrès ont été réalisés au Cambodge, que les changements dans ce pays sont irréversibles et que les troupes vietnamiennes d'occupation seront retirées d'ici à 1990.

M. Walters (Etats-Unis)

Comment peut-on parler de grands progrès quand le Cambodge est en proie à la pauvreté, à la faim et à la maladie, quand des jeunes sont enrôlés de force pour aller mourir pour un envahisseur étranger, quand des civils innocents sont contraints, à la pointe des baïlloquettes, de construire des fortifications dans des forêts où sévit la malaria, à peine nourris, à peine soignés? N'en doutons plus : aujourd'hui, le Cambodge connaît une pauvreté abjecte; c'est un pays meurtri au bord de la catastrophe. Sans paix, sans autodétermination, l'existence même du Cambodge et des Khmers, en tant que peuple indépendant, est menacée.

En outre, l'affirmation que le Viet Nam retirera ses forces du Cambodge d'ici à 1990 repose clairement sur l'espoir que le régime fantoche de Heng Samrin pourra tenir tout seul. Ce qu'ont fait récemment les soldats de Heng Samrin montre que les espoirs vietnamiens sont illusoire, comme le sont leurs protestations de paix. Le retrait des troupes vietnamiennes n'est rien de plus qu'une manoeuvre de relations publiques pour leurrer l'opinion mondiale. Il n'y a eu aucun retrait général des troupes vietnamiennes du Cambodge. Ce qu'il y a eu, c'est un roulement régulier de certaines unités, rien de plus. Selon les estimations, il y aurait encore 140 000 soldats vietnamiens à l'intérieur du Cambodge, c'est-à-dire plus ou moins le même nombre de soldats qu'au début de l'occupation, en dépit des prétendus retraits de troupes.

Mais surtout, il y a quelque chose de fondamentalement faux dans les arguments vietnamiens : le Viet Nam n'a absolument pas le droit de décider des conditions d'un règlement. Les Vietnamiens sont les envahisseurs et ils doivent quitter le Cambodge. C'est aussi simple que cela. En outre, il n'est pas besoin de nouvelles formules pour une solution du problème cambodgien. Les bases du règlement, on les trouve dans les principes arrêtés lors de la Conférence internationale de 1981 sur le Kampuchea : a) cessez-le-feu et retrait de toutes les forces étrangères dans les plus brefs délais possibles, sous la supervision et le contrôle d'une force de maintien de la paix des Nations Unies; b) arrangements pour assurer que les factions armées ne puissent empêcher ni gêner la tenue d'élections libres et qu'elles en respectent les résultats; c) mesures appropriées pour faire régner l'ordre public jusqu'à la mise en place d'un nouveau gouvernement; d) tenue d'élections libres sous la supervision des Nations Unies.

M. Walters (Etats-Unis)

Contrastant avec l'intransigeance du Viet Nam, les autres parties intéressées par la question cambodgienne s'efforcent toujours d'arriver à une solution pacifique. Il convient en particulier de féliciter les Etats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour les efforts qu'ils déploient au nom de la paix. Depuis 1981, les membres de l'ANASE ont présenté toute une série d'idées différentes pour répondre aux préoccupations du Viet Nam. Malheureusement, le Viet Nam a ignoré tous les efforts de conciliation.

Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général et à ses collaborateurs pour les efforts inlassables qu'ils ont faits pour apporter la paix, la liberté et la justice au peuple khmer.

D'autres propositions ont également été présentées aux Vietnamiens, lesquelles contiennent des éléments qui, s'ils étaient acceptés par toutes les parties en cause, feraient progresser sur la voie de la paix. Encore et toujours, le Viet Nam les a rejetées d'emblée.

Le Ministre d'Etat vietnamien, Vo Dong Giang, a récemment dit à l'Assemblée générale que la solution au problème cambodgien doit reposer :

"sur une base garantissant un retrait des forces vietnamiennes allant de pair avec l'élimination de la clique [de génocide] de Pol Pot et garantissant un processus de réconciliation nationale." (A/42/PV.25, p. 73/75)

Le Viet Nam veut certes la paix, mais à ses propres conditions. Mais comme des propositions comportant des éléments raisonnables ont été soumises au Viet Nam par ses voisins, il appartient aux Vietnamiens d'entamer le processus. Nous n'aurions qu'à nous féliciter d'une volonté sincère de négocier un règlement au Cambodge, surtout pour le peuple cambodgien. Plus que tout autre facteur, l'occupation du Cambodge par le Viet Nam empêche la participation constructive du Viet Nam en tant que membre d'une communauté pacifique des nations. Les Vietnamiens auraient tout à gagner à un règlement pacifique du conflit cambodgien. Si les Vietnamiens sont véritablement sérieux, qu'ils commencent sérieusement à retirer leurs troupes et à rechercher des solutions sérieuses à ce grave problème. En attendant, le monde les jugera sur leurs actes. N'oublions pas que ce sont eux, après tout, qui ont chassé deux millions de leurs concitoyens vers la mer sur de frêles embarcations.

M. Walters (Etats-Unis)

N'oublions pas non plus que le Viet Nam n'est pas le seul pays à partager la responsabilité des malheurs du Cambodge. Le Viet Nam ne pourrait pas persister dans sa mainmise sur cette terre s'il ne recevait pas l'appui militaire massif de ses alliés soviétiques. La plupart des bombes et des balles que les Vietnamiens utilisent contre les Cambodgiens viennent de l'Union soviétique. Si l'Union soviétique coupait tout appui militaire au Viet Nam, ce dernier aurait bien du mal à maintenir son occupation, et alors la paix serait possible. Nous demandons à Moscou de faire pression sur les Vietnamiens pour les amener à accepter un règlement d'ensemble.

La tragédie du Cambodge doit cesser. Le peuple cambodgien a beaucoup trop souffert déjà. Le moment est venu de mettre fin à la violence et aux souffrances humaines. Le moment est venu pour nous de nous donner la main et de contribuer ensemble à la renaissance d'un Cambodge véritablement libre et indépendant. Avec notre aide, on pourrait voir resurgir l'esprit d'Angkor qui a illuminé l'Asie du Sud-Est dans le passé. Mais pour que ce soit possible, nous devons tout d'abord ramener la paix dans cette terre ravagée. Voilà pourquoi le Viet Nam doit entendre les appels de la communauté internationale qui lui demande de retirer ses troupes et de négocier. Il n'y a pas d'autre choix.

M. RANA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation a été profondément bouleversée et attristée d'apprendre l'accident aérien tragique qui a causé la mort de S. Exc. M. Samora Machel, l'éminent Président de la République populaire du Mozambique, et d'un certain nombre de ses collègues respectés. Combattant de la liberté et homme de paix, le président Samora Machel restera toujours présent dans notre mémoire pour les nobles causes qu'il a défendues et les contributions qu'il a apportées. Au nom du Gouvernement de Sa Majesté le roi du Népal, je saisis cette occasion pour exprimer au Gouvernement et au peuple ami du Mozambique, ainsi qu'aux membres des familles endeuillées, nos très sincères condoléances en cette heure de deuil national.

J'en viens maintenant au point de l'ordre du jour à l'examen.

L'invasion et l'occupation par le Viet Nam de notre voisin, le Kampuchea, entrent dans leur huitième année tragique. Au cours de ces années, alors que nous débattions de la question, une terre connue jadis pour sa tranquillité et la richesse de son art et de sa culture a été cruellement transformée en champ de bataille sanglant et brutal et la symphonie des carillons du temple a été remplacée par le fracas effroyable des bombes et des tirs d'artillerie.

En tant que représentant d'un petit pays épris de paix, soucieux d'instaurer la paix dans ses frontières, je trouve la situation au Kampuchea profondément inquiétante. Le Népal a toujours défendu le concept du règlement pacifique des différends, le droit à l'autodétermination et le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, et il est par conséquent logique qu'il exprime son inquiétude devant ces déviations flagrantes du comportement accepté entre les Etats, qui ont causé des souffrances humaines prolongées et la désolation pour des centaines de milliers de Kampuchéens innocents.

Notre inquiétude - si profonde et fondamentale soit-elle - se mêle à l'étonnement du fait que ce comportement délinquant émane d'un pays qui, il n'y a pas si longtemps, s'était gagné l'admiration de la communauté internationale pour sa lutte héroïque menée pendant des décennies d'exploitation coloniale et d'intervention extérieure.

Quel que soit le paradoxe que constitue ce comportement de la puissance d'intervention et d'occupation du Kampuchea, un aspect encore plus important de cette question de l'ordre du jour, c'est que par ses actes, le Viet Nam fait peser

M. Rana (Népal)

une menace sur la sécurité de l'Asie du Sud-Est, et notamment de la Thaïlande, qui doit assumer, avec grande difficulté, la présence de centaines de milliers de réfugiés kampuchéens.

Nous estimons à sa juste valeur l'aide humanitaire qui a été mobilisée pour aider les réfugiés kampuchéens qui vivent dans des camps près de la frontière thaï-kampuchéenne, mais nous déplorons profondément que ces camps civils eux-mêmes n'aient pas été à l'abri des attaques militaires. Nous assistons en effet avec une vive préoccupation aux incursions militaires répétées qui sont effectuées en territoire thaï par des forces d'intervention du Kampuchea et nous avons pris note avec inquiétude du minage de la frontière thaï-kampuchéenne qui vise à empêcher les Kampuchéens de revenir au Kampuchea pour exercer leur droit à l'autodétermination. Des rapports selon lesquels des remaniements démographiques seraient effectués par les forces d'occupation dans certaines provinces du Kampuchea, pratique qui nous rappelle les chapitres les plus sombres des abus coloniaux, inquiètent aussi extrêmement ma délégation.

Ma délégation continue de prendre note avec satisfaction des efforts faits par le Secrétaire général pour trouver une solution pacifique au problème, mais elle regrette profondément que les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale sur le Kampuchea aient été constamment ignorées par l'Etat d'intervention. Nous déplorons également que les éléments principaux de la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea réunie sous les auspices des Nations Unies, qui constituent un cadre de négociation équilibré en vue d'un règlement global du problème kampuchéen, aient également été rejetés avec entêtement par l'Etat d'intervention.

Nous nous félicitons de la proposition en huit points présentée par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, le 17 mars dernier, qui constitue un cadre global et constructif de négociations sur un règlement politique du problème kampuchéen, à commencer par des négociations sur le retrait des forces étrangères du Kampuchea, sous l'égide des Nations Unies.

Nous tenons à déclarer officiellement que le Népal souscrit sans réserve à toute initiative de paix susceptible de garantir le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, de rétablir et de défendre son indépendance et d'accorder le droit au peuple kampuchéen de décider son propre destin sans ingérence de

M. Rana (Népal)

l'extérieur. De l'avis du Népal, un tel règlement devrait également prendre en compte les préoccupations légitimes de sécurité de tous les Etats de la région, y compris un engagement par tous les Etats de ne pas s'ingérer et de ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Kampuchea. Dans ce contexte, ma délégation est heureuse de se porter coauteur du projet de résolution A/41/L.2 et elle espère qu'il permettra d'aboutir à un règlement rapide et pacifique du problème du Kampuchea.

M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaire) : En prenant la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale, ma délégation éprouve une grande tristesse et une grande émotion devant la perte irréparable que vient de subir l'Afrique tout entière par suite de la tragique disparition d'un de ses plus valeureux fils, un combattant infatigable pour la liberté, je veux dire le président Samora Machel, avec qui ma délégation a eu à collaborer pendant de longues années durant la période de lutte de libération du Mozambique.

La délégation du Zaïre exprime ses condoléances les plus émues et sa sympathie au peuple, au Gouvernement et à la délégation du Mozambique à l'occasion de ce douloureux événement.

Pour la huitième année consécutive, l'Assemblée générale va, une fois de plus, se pencher sur la situation qui prévaut au Kampuchea depuis l'invasion de ce pays, le 25 décembre 1978, par des forces étrangères et exiger à nouveau le retrait de ces forces du Kampuchea, ce qui constitue la preuve que les résolutions 34/22, 35/6, 36/5, 37/6, 38/3, 39/5 et 40/7, adoptées par l'Assemblée générale au cours de ses sept dernières sessions, n'ont connu aucun début d'exécution et se sont heurtées à un refus de la part de ceux à qui l'appel a été lancé pour qu'ils assurent intégralement l'application de ces résolutions.

En leur qualité de membres de l'Organisation des Nations Unies, pour avoir souscrit à la Charte et à ses principes et objectifs, il sied de leur rappeler en particulier l'Article 2 de la Charte qui stipule, en son paragraphe 2, que :

"Les Membres de l'Organisation, afin d'assurer à tous la jouissance des droits et avantages résultant de leur qualité de Membre, doivent remplir de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées aux termes de la présente Charte."

M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre)

Ils n'ignorent nullement qu'ils doivent régler leurs différends par des moyens pacifiques, en recourant à la négociation, afin que la paix, la sécurité internationale et la justice ne soient pas mises en danger. De ce fait, ils sont censés s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat.

Car, en effet, c'est en violant ce principe de la Charte qui garantit l'intégrité territoriale des Etats et leur indépendance politique que des forces étrangères d'occupation évaluées actuellement à plus de 140 000 hommes privent, depuis bientôt huit ans, le peuple du Kampuchea de l'exercice de ses droits à l'autodétermination, à l'indépendance et à ses libertés fondamentales.

Forts de la résolution 40/7 du 7 novembre 1985 et devant l'attitude négative de ceux dont les forces continuent d'intervenir dans les affaires intérieures du Kampuchea démocratique, la Commission des droits de l'homme n'a pas hésité à adopter, le 10 mars 1986 à Genève, la résolution réaffirmant que l'occupation continue du Kampuchea par des forces étrangères privait la population du Kampuchea de l'exercice de son droit à l'autodétermination et constituait la principale violation des droits de l'homme au Kampuchea.

La Commission des droits de l'homme venait ainsi de donner le ton au Conseil économique et social qui, à son tour, a voulu également rappeler à l'ordre ceux qui s'obstinent à maintenir leur mainmise sur le Kampuchea.

La décision 1986/146 du Conseil économique et social du 23 mai 1986 réaffirme en effet le droit des peuples à l'autodétermination et l'application de ce principe aux peuples sous domination coloniale ou étrangère ou d'occupation étrangère.

Le Conseil économique et social a considéré par ailleurs les souffrances inhumaines qu'endurent les réfugiés en provenance du Kampuchea et exprimé, à cet effet, ses graves préoccupations du fait du dépôt par les forces d'occupation des mines terrestres tout au long de la frontière Thaïlande-Kampuchea pour empêcher la population civile kampuchéenne d'exercer ses droits inaliénables au rapatriement volontaire dans sa patrie et à l'autodétermination.

Comme on peut le constater, loin de s'améliorer, la situation au Kampuchea ne fait que s'empirer en dépit des nombreux appels que l'Organisation des Nations Unies, à travers ses organes principaux tels que le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, la Commission des droits de

M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre)

l'homme et les Conférences internationales des Nations Unies sur le Kampuchea, lance en direction des parties intéressées pour qu'un dialogue constructif puisse s'instaurer en vue de rechercher un règlement politique global du problème kampuchéen.

L'Organisation des Nations Unies constitue, à nos yeux, le seul instrument, en ce monde entredéchiré par des ambitions expansionnistes démesurées, capable de garantir l'indépendance des Etats petits et faibles face à ceux plus puissants et d'assurer le respect de leur intégrité territoriale.

Tel est le cas aujourd'hui pour le Kampuchea démocratique, et tel sera, si l'on n'y prend garde, le cas pour tant d'autres pays, victimes potentielles des voisins plus puissants et plus grands.

Aussi ma délégation estime-t-elle que l'heure est venue pour les agresseurs de se plier aux exigences des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Commission des droits de l'homme et cela, d'autant plus que la bonne foi du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a été clairement exprimée le 17 mars 1986 par l'adoption d'une proposition en faveur d'une solution politique au problème du Kampuchea.

Présentée en huit points, cette proposition très constructive marque une étape importante de l'histoire de la lutte de libération de ce peuple et témoigne de la volonté sans équivoque du Kampuchea démocratique d'entamer des négociations directes avec la République socialiste du Viet Nam sur le retrait total des troupes vietnamiennes du Kampuchea en deux phases.

Le second point de cette proposition préconise un cessez-le-feu après l'accord sur le processus du retrait des troupes tandis que le quatrième point prévoit qu'après la première phase du retrait de ces troupes, Heng Samrin et sa faction négocieront avec le Gouvernement du Kampuchea démocratique pour former, conformément à l'esprit de grande union nationale et de réconciliation, un gouvernement de coalition quadripartite du Kampuchea comprenant les quatre forces politiques de la communauté nationale.

Ce gouvernement d'union nationale et de coalition quadripartite du Kampuchea pourra ainsi organiser des élections libres sous la supervision d'un groupe d'observateurs de l'Organisation des Nations Unies, en vue de faire recouvrer à ce pays son indépendance, son unité et son statut de pays non aligné.

M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre)

A propos du Mouvement des pays non alignés, la délégation du Zaïre tient à apporter son appui au Kampuchea démocratique en sa qualité de membre à part entière du Mouvement des pays non alignés et cela, conformément aux dix principes de Bandung sur la coexistence pacifique, lesquels s'opposent aux actes d'agression et d'ingérence d'un pays contre un autre. Le Kampuchea démocratique, victime d'une agression extérieure, devrait reprendre son siège au sein du Mouvement à la tenue de ses prochaines assises.

C'est en raison de toutes les considérations que je viens de développer et des suggestions formulées que ma délégation s'est portée coauteur du projet de résolution A/41/L.2 qui réitère la conviction de l'Assemblée générale que le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, le rétablissement et le maintien de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, que disais-je, le droit du peuple kampuchéen de décider de son avenir et que l'engagement de la part de tous les Etats à ne pas s'ingérer et à ne pas intervenir dans les affaires internes du Kampuchea, constituent les principales composantes de toute solution juste et durable au problème kampuchéen.

En demandant au Secrétaire général de faire rapport à l'Assemblée générale, lors de sa quarante-deuxième session, sur la mise en oeuvre de cette résolution, ma délégation exprime l'espoir de voir tous les Etats épris de paix et de justice, apporter ici leur appui massif au projet de résolution qui leur est soumis à cet effet.

M. KOUASSI (Togo) : Au nom du Gouvernement et du peuple togolais, j'exprime mes vives et profondes condoléances au Gouvernement et au peuple du Mozambique à l'annonce de la tragique disparition du président Samora Machel. L'Afrique est en deuil et elle pleure l'un de ses leaders les plus brillants et les plus méritants. Nous nous inclinons très bas devant la douleur qui frappe le Mozambique et devant le malheur qui nous frappe tous. Mais nous exprimons notre conviction que le peuple du Mozambique, sous la direction du FRELIMO, poursuivra sa lutte héroïque, déjà victorieuse, sur le chemin de la liberté et de la gloire qu'il a choisi.

Reconnaissance, admiration, confiance sont les sentiments qu'éprouve ma délégation à l'occasion de la brillante réélection de M. Javier Pérez de Cuéllar au poste de Secrétaire général des Nations Unies. Elle lui exprime sa profonde estime

M. Kouassi (Togo)

et l'assure de sa constante et entière disponibilité à coopérer avec lui pour le plein succès de sa lourde et délicate mais aussi combien exaltante mission au service de la paix.

Monsieur le Président, pour avoir l'honneur et le privilège d'être l'un de vos collaborateurs quotidiens au sein du Bureau, j'ai pu apprécier vos grandes qualités de cœur, votre sagesse, votre efficacité dans le travail. Je voudrais avec votre permission en porter publiquement témoignage devant cette auguste Assemblée que vous présidez avec tant de bonheur, d'adresse et de compétence.

M. Kouassi (Togo)

Le Togo, pays profondément épris de paix et de liberté, a toujours été et sera toujours préoccupé lorsque les principes fondamentaux de la Charte de l'Organisation des Nations Unies sont remis en cause, lorsque la souveraineté d'un Etat est remise en question, lorsque les droits fondamentaux d'un peuple sont bafoués, lorsque la paix et la sécurité d'une région sont menacées.

Pour mon pays, la paix sur terre, la paix entre les peuples et les hommes signifie d'abord l'indépendance des peuples dans la dignité, leur survie dans la sécurité, leur liberté dans l'égalité. Voilà pourquoi mon pays est toujours solidaire des peuples de tous les continents en lutte pour les idéaux de paix, de justice et de liberté.

Il l'a été dans le passé, il l'est aujourd'hui et il restera fidèle dans l'avenir à cet engagement qu'il souscrit ainsi devant la communauté internationale dans l'intérêt de la paix, de la concorde et de la sécurité pour tous.

Dans le passé, le peuple togolais s'est résolument tenu aux côtés du peuple vietnamien dans sa juste lutte pour recouvrer sa liberté et son indépendance.

En 1970, à cette même tribune, mon pays déclarait :

"Nous ne saurions non plus passer sous silence le douloureux problème vietnamien qui depuis plusieurs années préoccupe notre organisation. Nous apprécions à sa juste valeur la décision américaine de retirer ses troupes du Viet Nam du Sud et nous espérons que la reprise des négociations de paix aboutira à un règlement satisfaisant pour toutes les parties en présence et débouchera sur une paix réelle dans cette région du monde où les populations civiles sont depuis si longtemps éprouvées." (A/PV.1849, par. 91)

Un an après, en 1971, le Togo intervenait à nouveau sur le problème du Viet Nam à l'occasion de l'entrée de la République populaire de Chine aux Nations Unies et déclarait du haut de cette tribune :

"La solution du drame vietnamien dépend également de l'heureuse issue du problème chinois. Nul n'ignore en effet que la paix au Viet Nam suppose une entente avec le Viet Nam du Nord et une collaboration avec la République populaire de Chine. Il faut espérer qu'avec cette heureuse issue, les pourparlers de Paris auront quelques chances d'aboutir à un résultat."

(A/PV.1960, par. 80)

Mais plus significative encore est la déclaration de mon pays devant la plénière en 1972 :

M. Kouassi (Togo)

"En ce qui concerne l'Extrême-Orient, nous ne devons pas ignorer qu'en ce moment des peuples entiers vivent dans des conditions comparables à celles de la seconde guerre mondiale. Il nous faut faire un effort pour sortir de notre torpeur, de notre indifférence coupable face au problème vietnamien.

Des milliers d'innocents sont assujettis à une guerre cruelle, sans merci, à des bombardements sans discernement et très meurtriers. Notre organisation ne doit plus se tenir à l'écart d'un tel problème. Elle doit encourager et soutenir toute tentative de règlement dans la mesure où elle se trouve malheureusement impuissante à imposer la cessation des hostilités. Nous sommes certains que la pression de l'Organisation et celle de l'opinion mondiale seront à la longue un facteur de paix dans la péninsule indochinoise." (A/PV.2048, par. 76)

C'est le même élan de solidarité, la même soif de liberté pour tous et la même fidélité aux idéaux et principes sacrés de la Charte des Nations Unies qui poussent mon pays à se tenir également aux côtés du Kampuchea, aujourd'hui envahi et occupé par un voisin militairement plus puissant. Ce dernier, à peine s'est-il libéré de longues années de guerre qu'il devient à son tour envahisseur, conquérant et dominateur.

Aurions-nous soutenu les justes et légitimes aspirations du peuple vietnamien à sa liberté et à son indépendance pour voir aujourd'hui les responsables de ce peuple refuser au peuple cambodgien ce que la communauté internationale lui a reconnu et garanti : la dignité, la souveraineté, la liberté, l'indépendance et l'intégrité territoriale?

Voilà pourquoi l'invasion puis l'occupation du Cambodge par le Viet Nam est une cruelle ironie du sort, une injustice historique dramatique, une curiosité politique tragique et déchirante.

A ce propos, puis-je rappeler devant cette auguste assemblée que cette solidarité du peuple togolais avec le peuple khmer dans l'épreuve ne remonte pas seulement à 1979. Dès 1974, le Togo prenait position en faveur du Cambodge et déclarait devant la plénière :

"L'intervention persistante de forces étrangères dans la vie politique de ce pays constitue à coup sûr un obstacle majeur à la paix, à la sécurité et au bien-être du peuple khmer.

M. Kouassi (Togo)

Pour ce qui est du Gouvernement togolais, il continuera, comme par le passé, à appuyer le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge présidé par son Altesse le prince Norodom Sihanouk, seul gouvernement légitime. C'est dire que ma délégation se félicite tout particulièrement de l'inscription à l'ordre du jour de la présente session du point intitulé : 'Rétablissement des droits légitimes du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge à l'Organisation des Nations Unies'." (A/PV.2257, p. 92)

Par fidélité à cet engagement ferme et sans équivoque aux côtés du Gouvernement présidé par le prince Norodom Sihanouk, le Togo a condamné l'invasion, puis l'occupation en 1979 du Cambodge par les forces étrangères et a dès lors soutenu avec force les efforts de notre organisation visant à trouver une solution au douloureux problème du Kampuchea. Il a voté pour de nombreuses résolutions sur la question et notamment les résolutions 34/22, 35/6, 38/3, 39/5 et 40/7 du 5 novembre 1985 de l'Assemblée générale qui ont exigé le retrait des forces étrangères du Kampuchea, le rétablissement et la préservation de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, le droit du peuple kampuchéen de décider de son sort sans ingérences étrangères.

Parce que la lutte du Kampuchea avait atteint depuis l'année précédente une phase décisive, mon pays s'était porté coauteur de la résolution 40/7 du 5 novembre 1985 sur la situation au Kampuchea, votée à une écrasante majorité.

Ce faisant, ma délégation marquait une nouvelle étape dans son adhésion à la juste cause du peuple kampuchéen. Parce que cette cause est juste, la lutte n'en est que plus légitime. Voilà pourquoi elle bénéficie d'un soutien actif, continu et massif auprès de la communauté internationale. Ainsi depuis sept ans, après ses débats, l'Assemblée générale des Nations Unies a régulièrement adopté à des majorités chaque fois plus renforcées et plus écrasantes la résolution sur la situation au Kampuchea condamnant l'intervention et l'occupation armées étrangères au Kampuchea et demandant le retrait total des forces étrangères de ce pays afin de permettre au peuple kampuchéen d'exercer son droit à l'autodétermination. De 91 voix qu'elles étaient en 1979, les voix favorables à cette résolution sont passées à 114 en 1985.

Ce soutien ferme et massif des pays et gouvernements non seulement se confirme et se renforce, mais prend aujourd'hui un caractère universel avec près de 60 Etats Membres épris de paix et de justice, répartis dans le monde entier et sur tous les

M. Kouassi (Togo)

continents qui acceptent de soutenir ouvertement et de se porter coauteurs du projet de résolution A/41/L.2 sur lequel l'Assemblée générale va sans doute se prononcer à une majorité encore plus forte. Juste et légitime, cette lutte l'est également en raison des violations de principes fondamentaux de la Charte qui sont en cause.

L'invasion du Kampuchea et la poursuite de l'occupation de ce pays, en dépit des nombreuses résolutions par lesquelles l'Assemblée générale a exigé le retrait des troupes étrangères, constituent des violations graves et flagrantes de la Charte des Nations Unies et des principes de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat, du respect des principes de bon voisinage et de non-recours à la force dans les relations internationales.

En signant la Charte des Nations Unies ou en y adhérant, tous les Etats ont pris l'engagement, non seulement de respecter scrupuleusement ces principes, mais aussi de les défendre et de les faire respecter partout. A cet égard, il est regrettable, et nous le notons pour le déplorer avec amertume, qu'un pays qui avait consenti de si grands efforts et de si grands sacrifices pour se libérer de la domination étrangère, et qui avait de ce fait gagné l'estime générale, se révèle aujourd'hui brusquement une puissance expansionniste et conquérante, violant la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies, bafouant et foulant aux pieds les sages résolutions prises par notre organisation pour mettre fin à la guerre au Cambodge.

A cet effet, il convient de rendre hommage au Kampuchea démocratique et à son président, S. A. R. le prince Norodom Sihanouk pour le souci de toujours rechercher des solutions par les moyens pacifiques et par le dialogue au conflit du Cambodge, s'inscrivant ainsi dans la voie tracée par la Charte des Nations Unies.

Révélatrice à cet égard est sa déclaration du 30 septembre 1986 à cette même tribune :

"En même temps que nous menions la lutte patriotique armée, nous avons cherché à offrir à nos adversaires les possibilités de parvenir à une solution négociée, satisfaisante pour les deux parties. Nous voulons, s'ils sont d'accord, établir avec les Vietnamiens un arrangement qui bénéficie à nos deux pays et peuples et leur permette d'établir la paix revenue, des rapports d'amitié et de coopération basés sur les cinq principes de coexistence pacifique, dans l'égalité, le respect mutuel et l'intérêt réciproque."

(A/41/PV.16, p. 11)

M. Kouassi (Togo)

Cette sage déclaration rappelle et résonne comme l'écho solennel, authentique, sincère et présent de ce que disait déjà le Conseil des membres du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique en date du 28 août 1985 :

"Le Conseil des ministres du Gouvernement de coalition du Kampuchea n'a pas le moindre désir de faire la guerre. Nous avons besoin de paix pour reconstruire notre pays et améliorer le niveau de vie de notre population. Notre seul désir est de vivre en paix et d'entretenir des liens d'amitié avec tous les pays proches ou lointains du monde entier."

Malheureusement, cette offre généreuse n'est ni entendue ni acceptée et les efforts de la communauté internationale pour trouver une solution pacifique au problème du Kampuchea sont demeurés vains. Aucune des résolutions précitées de l'Assemblée générale n'a reçu un début d'application du fait de l'opposition de l'une des parties directement impliquées dans le conflit.

Cette situation est doublement dangereuse pour plusieurs raisons. Elle est dangereuse pour la paix et la sécurité de la région et du monde. En effet par un processus d'enchaînement des faits, la guerre peut à tout moment s'étendre au-delà des frontières du Kampuchea, entraînant ainsi les pays de la région et peut-être aussi le reste du monde, par le jeu des alliances, dans un conflit plus large aux conséquences imprévisibles.

Cette situation est dangereuse ensuite parce que la poursuite de l'occupation du Kampuchea risque de remettre gravement en cause la confiance que les petits Etats comme le nôtre placent dans l'Organisation des Nations Unies pour assurer leur droit à l'existence, garantir leur indépendance et le respect de l'intégrité de leur territoire. La communauté internationale doit donc réagir de façon urgente et appropriée pour ne pas donner aux petits Etats des raisons de douter de la raison d'être de notre organisation et de la validité des principes sur lesquels elle a construit ses fondations.

C'est pourquoi il importe de mettre fin le plus rapidement possible à ce conflit par une solution négociée, conformément à la Charte des Nations Unies.

A cet égard, ma délégation soutient la proposition en huit points annoncée le 17 mars 1986 par le Gouvernement du Kampuchea démocratique pour le règlement politique du problème du Kampuchea parce qu'elle est conforme aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et à la Déclaration de la

M. Kouassi (Togo)

Conférence internationale sur le Kampuchea de juillet 1981 et qui stipule notamment : négociation entre le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et la République socialiste du Viet Nam en vue du retrait total des troupes étrangères suivi d'un accord sur le retrait de cessez-le-feu sous contrôle des observateurs des Nations Unies; formation d'un gouvernement de coalition quadripartite du Kampuchea en vue d'élections libres sous la supervision de l'ONU afin de permettre au peuple du Kampuchea de choisir librement son système politique et social et son gouvernement sans ingérences étrangères; signature d'un accord international en vue de garantir l'existence, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea.

Ma délégation saisit cette occasion pour renouveler ses vives et chaleureuses félicitations au Secrétaire général pour son élection et pour exprimer son appréciation pour les efforts inlassables et soutenus qu'il déploie personnellement et par l'intermédiaire de son représentant spécial pour le Kampuchea en vue de trouver une solution pacifique à ce douloureux conflit.

A cette fin, ma délégation lance un appel au Gouvernement vietnamien pour qu'il reconnaisse le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique dirigé par S. A. le prince Norodom Sihanouk et qu'il s'engage sincèrement dans la voie du règlement pacifique du conflit en acceptant le "plan de paix" du 17 mars 1986 comme base de négociation.

Mon pays s'est porté l'année dernière coauteur du projet de résolution sur la situation au Kampuchea en toute responsabilité et en toute connaissance de cause. Aujourd'hui si mon pays parraine le projet de résolution sur la situation au Kampuchea, ce n'est pas seulement par élan de solidarité contre l'injustice, l'arbitraire, le fait accompli, ce n'est pas seulement par fidélité à ses engagements et au respect des principes sacrés de la Charte des Nations Unies, mais c'est aussi et surtout parce qu'il est porté et animé par une conviction profonde, ferme et inébranlable.

"La violence, quelle qu'elle soit, quels que soient son origine et ses motifs, ne saurait et ne doit pas avoir le dernier mot dans les relations entre les peuples et les hommes."

M. ARMSTRONG (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation a été très frappée et affligée d'apprendre le décès brutal du président Samora Moisés Machel du Mozambique ainsi que d'un certain nombre de ses collaborateurs importants. Le regretté président restera longtemps dans notre mémoire pour la lutte qu'il a menée pour l'indépendance de son pays parmi tant d'autres réalisations. Je tiens à présenter mes très sincères condoléances au Gouvernement et au peuple du Mozambique et aux membres de la délégation mozambicaine. Nous présentons également toutes nos condoléances aux familles des disparus.

C'est la huitième fois que l'Assemblée générale est saisie du point relatif à la situation au Kampuchea. Au cours de chacune de ces sept dernières années, une résolution appelant le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea et énonçant les principes fondamentaux d'un règlement pacifique de la situation dans ce pays a été adoptée à une majorité écrasante. Pourtant le Kampuchea reste un pays occupé et, malheureusement, rien ne nous permet de penser de manière certaine que nous soyons en 1986 plus proches de cet objectif qu'en 1979.

La Nouvelle-Zélande s'est de nouveau portée coauteur du projet de résolution, car elle veut appuyer les efforts destinés à assurer la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. La Nouvelle-Zélande a toujours été favorable aux mesures destinées à permettre un règlement politique global garantissant l'autodétermination du peuple du Kampuchea et lui offrant la possibilité d'une vie productive, stable et pacifique. Pour parvenir à cet objectif, toutes les parties concernées doivent être prêtes à négocier de bonne foi, sur la base de leur engagement de défendre les principes de la Charte des Nations Unies. Elles doivent être disposées à poursuivre un dialogue destiné à concilier divers intérêts incompatibles.

A cet égard, nous nous félicitons de la contribution au processus de dialogue faite par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, dirigé par le prince Norodom Sihanouk qui, à notre avis, devrait jouer un rôle important dans tout règlement de la situation du Kampuchea. Bien entendu, il appartient au Kampuchéen eux-mêmes de décider de leur propre avenir, conformément à des principes largement reconnus. Mais je dois dire la répulsion de mon gouvernement devant les atrocités perpétrées au Kampuchea entre 1975 et 1979, sous le régime de

M. Armstrong (Nouvelle-Zélande)

Pol Pot. Nous continuons de penser que, s'il en avait l'occasion, le peuple du Kampuchea démocratique rejetterait Pol Pot et ses anciens associés.

Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a proposé un cadre négocié permettant d'aboutir à un règlement au Kampuchea. Cette proposition en huit points a été un effort sérieux et constructif du Gouvernement de coalition pour mettre un terme au conflit au Kampuchea. La proposition comprenait certaines concessions importantes qui tenaient largement compte de la position du Gouvernement du Viet Nam. Pourtant elle a été rejetée. La Nouvelle-Zélande considère qu'il est inacceptable que le peuple du Kampuchea doive subir un délai prolongé, allant peut-être même au-delà de 1990, date indiquée par le Ministre des affaires étrangères du Viet Nam, avant que son pays ne soit libéré des troupes vietnamiennes.

M. Armstrong (Nouvelle-Zélande)

Ma délégation ne se fait aucune illusion et sait fort bien que le processus d'un règlement politique sera long et difficile. Plus vite les négociations commenceront, mieux ce sera. Le projet de résolution qui nous est soumis constitue un cadre pour la poursuite des efforts destinés à instaurer la paix en Asie du Sud-Est. Il réaffirme aussi que le peuple kampuchéen doit jouir des droits et de la protection accordés à tous les Etats, en vertu de la charte, et qu'il a le droit de décider librement et à l'abri de toute ingérence extérieure, de son propre avenir. Il prie également instamment tous les Etats intéressés de prendre part aux négociations en vue d'aboutir à un règlement. C'est pourquoi ce projet de résolution mérite de recevoir l'appui le plus large possible.

M. KIKUCHI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Gouvernement et du peuple japonais, je tiens à répéter ce que j'ai déjà dit aujourd'hui, au nom des membres du Groupe des pays d'Asie, et à adresser les sincères condoléances de mon peuple au peuple du Mozambique à la suite de la mort tragique du Président du Mozambique et d'autres personnes qui l'accompagnaient.

Le Gouvernement japonais souhaite, à ce stade, exprimer sa reconnaissance au Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, M. Gratz, au Président du Comité spécial, l'ambassadeur du Sénégal M. Sarré, ainsi qu'à d'autres membres du Bureau du Comité spécial qui oeuvrent à la promotion d'un processus de négociations en vue d'un règlement politique d'ensemble du problème kampuchéen. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, son représentant spécial, M. Ahmed, et ses collaborateurs. J'espère qu'ils continueront d'oeuvrer à une solution pacifique de cette importante question internationale. Nous avons entendu aujourd'hui s'exprimer sur cette question des orateurs aussi éloquents que M. Sarré, le prince Norodom Sihanouk, le Ministre d'Etat de Singapour, M. Yeo, et d'autres.

Depuis près de huit ans, le Kampuchea est occupé par les forces vietnamiennes et son peuple se voit refuser son droit à l'autodétermination. Les Vietnamiens occupent toutes les grandes villes du Kampuchea et les routes qui les relient, du moins pendant le jour. Toutefois, le peuple kampuchéen, sous la direction du prince Norodom Sihanouk, président du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, mène une vive résistance sur tout le territoire et jouit de la coopération de civils locaux. L'offensive vietnamienne de grande envergure qui a

M. Kikuchi (Japon)

eu lieu dans les zones frontalières entre la Thaïlande et le Kampuchea pendant la saison sèche en 1984 et 1985 n'a réussi, premièrement, qu'à disperser les forces de résistance en les fragmentant en petites unités à l'intérieur du Kampuchea et, deuxièmement, à contraindre une autre vague de réfugiés à immigrer vers la Thaïlande.

Ces faits récents sont la preuve incontestable que le problème kampuchéen ne peut - et j'insiste bien sur le mot - être résolu militairement. Ce n'est que lorsque toutes les troupes étrangères se seront retirées du Kampuchea et que le droit de son peuple à l'autodétermination sera restauré que le problème kampuchéen sera résolu. La voie de l'immense majorité des Etats Membres, telle qu'elle est reflétée dans les résolutions de l'Assemblée générale, dans la Déclaration et les résolutions de la Conférence internationale sur le Kampuchea, demande au Viet Nam d'entamer des négociations en vue d'un règlement politique, pacifique et global. Mon gouvernement demande une fois encore au Viet Nam de répondre à l'appel de la communauté internationale.

Le Japon croit qu'il est important de continuer d'explorer les diverses voies pour sortir de l'impasse actuelle. Aussi apprécions-nous à sa juste valeur la détermination et les efforts diplomatiques vigoureux des pays de l'ANASE pour trouver un règlement politique d'ensemble au problème kampuchéen. Mon gouvernement souscrit fermement à l'appel commun des Ministres des affaires étrangères de l'ANASE, de septembre 1983. Mon gouvernement apprécie également la proposition d'entretiens de voisinage des pays de l'ANASE, qui déploient des efforts sérieux pour établir un dialogue entre les parties intéressées.

Le Japon considère également que la proposition en huit points annoncée en mars par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique mérite d'être examinée sérieusement. Parmi les éléments dignes d'être retenus dans la proposition, figurent l'acceptation d'un retrait en deux étapes des forces vietnamiennes, une négociation entre le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et le groupe de Heng Samrin, en vue de créer un gouvernement de coalition quadripartite, et la tenue d'élections libres sous ce gouvernement.

Le Japon estime que cette proposition, de même que les diverses initiatives prises antérieurement par les pays de l'ANASE, pourraient être la clef d'un règlement politique. Le Japon espère sincèrement que le Viet Nam réexaminera toute ces propositions.

M. Kikuchi (Japon)

Le Japon a, quant à lui, pris une part active dans les efforts pour résoudre le problème kampuchéen. Lors de la conférence postministérielle des pays de l'ANASE avec les partenaires du dialogue, en juillet 1986, notre ministre des affaires étrangères d'alors, M. Abe, a lancé un appel en vue d'un "dialogue pour la coexistence", reconnaissant que le problème kampuchéen ne doit pas être considéré uniquement comme un élément déstabilisateur des relations internationales, mais aussi comme une question humanitaire grave. L'Indochine n'a pas participé au développement économique remarquable accompli, au cours de ces dernières décennies, dans d'autres régions de l'Asie, y compris les pays de l'ANASE. En outre, le développement de l'Indochine ne se fera que dans des conditions de paix et de stabilité. A cette fin, le problème kampuchéen doit être résolu et les pays du Sud-Est asiatique doivent renouer des relations de coexistence pacifiques. Le Ministre des affaires étrangères a dit, d'autre part, que cet objectif doit être poursuivi par la voie du dialogue afin d'écartier toute méfiance mutuelle, d'accroître la confiance et de parvenir à un règlement politique.

En présentant ses idées sur un "dialogue pour la coexistence", M. Abe a lancé les trois appels suivants : premièrement, il a demandé au peuple kampuchéen de rester ferme dans sa détermination de parvenir à la réconciliation nationale et à l'autodétermination. Deuxièmement, il a demandé instamment au Viet Nam d'examiner sérieusement les avantages que tirerait son peuple d'un règlement politique rapide, global et juste, du peuple kampuchéen, et de s'engager à mener un dialogue sérieux. Troisièmement, il a demandé à tous les peuples d'Asie du Sud-Est, y compris l'Indochine, de réaffirmer la coexistence pacifique, en tant que leur objectif commun.

C'est dans cet esprit que le successeur de M. Abe, au poste de ministre des affaires étrangères, M. Kuranari, a réaffirmé l'attachement du Japon à la solution de ce problème en ces termes :

"Le Japon poursuivra son dialogue avec le Viet Nam et avec tous les autres pays intéressés en vue de créer un climat propice à la paix en Indochine".
Le hasard fait qu'aujourd'hui même à Tokyo, M. Kuranari rencontre M. Vo Dong Giang, ministre d'Etat du Viet Nam.

M. Kikuchi (Japon)

Le Japon sait que les milliers de réfugiés kampuchéens et la population thaïlandaise que cette situation affecte sont un énorme fardeau pour le Gouvernement thaïlandais. La détermination courageuse de la Thaïlande de soulager les souffrances des réfugiés à l'intérieur de ses frontières appelle notre admiration. Le Japon apprécie profondément le dévouement désintéressé de tous ceux qui ont participé aux activités d'assistance humanitaire aux réfugiés de l'opération frontalière de secours des Nations Unies, du Programme alimentaire mondial, du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, du Comité international de la Croix-Rouge et de nombreuses institutions volontaires.*

* M. Knipping-Victoria (République dominicaine), vice-président, assume la présidence.

M. Kikuchi (Japon)

Le Gouvernement japonais a contribué généreusement à ces activités et est disposé à venir en aide au développement des ressources humaines en vue d'aider à préparer le peuple kampuchéen à l'édification de sa nation. Le Japon demande à tous les pays de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour fournir une aide, en particulier aux réfugiés installés le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et dans les centres d'accueil thaïlandais, ainsi qu'aux villageois thaïlandais victimes du conflit.

Le Japon appuie le projet de résolution A/41/L.2 et s'est joint aux pays de l'ANASE qui en sont les auteurs. Il le fait, convaincu que l'intervention armée doit être catégoriquement rejetée où qu'elle se produise et que le droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination doit lui être rendu.

Nous prions instamment tous les Etats Membres qui respectent le droit international et recherchent la paix mondiale de se joindre à nous en adoptant cet important projet de résolution.

Avant de terminer ma déclaration, qu'il me soit permis de rappeler que, pendant la lutte de libération du peuple vietnamien lui-même, beaucoup de mots et d'expressions vietnamiennes comme Giai-Phong, Doc-Lap, Tu-do et Dan-Chu - qui signifient respectivement libération, indépendance, liberté et démocratie - nous sont devenus familiers. Savoir si le peuple vietnamien jouit aujourd'hui de ces droits et de ces bienfaits est une toute autre question; j'ajouterai que le moment est venu maintenant pour le peuple khmer d'être libéré et de jouir de la libération, de l'indépendance, de la liberté et de la démocratie, non dans les conditions imposées par le Viet Nam, mais de la manière qui lui convient.

M. HUSSAIN (Maldives) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais pour commencer, au nom de mon gouvernement et de ma délégation, m'associer à la douleur du peuple du Mozambique et de la famille du Président du Mozambique récemment disparu, S. Exc. Samora Moïses Machel. La mort brutale et tragique de ce grand dirigeant et vaillant combattant de la liberté, disparu en même temps que plusieurs de ses collaborateurs les plus proches, a créé un vide qu'il sera difficile de combler. Le président Machel restera dans la mémoire de ses amis du Mozambique, des membres du mouvement des non-alignés en général et du peuple du Mozambique en particulier en raison notamment de ses qualités de leader et d'homme d'Etat courageux.

M. Hussain (Maldives)

Un an après avoir célébré leur quarantième anniversaire, les Nations Unies ont proclamé 1986 Année internationale de la paix. Il est paradoxal que les peuples qui vivent dans des zones de tension et où l'agression, l'occupation étrangère et les conflits ouverts persistent, n'aient pas vu leurs aspirations se concrétiser en une année consacrée pourtant Année internationale de la paix.

La situation au Kampuchea, huit ans après l'éclatement du conflit, est toujours la même. La situation tragique où se trouve ce pays non seulement continue d'être la cause principale de la tension et de l'instabilité dans la région, mais constitue un obstacle majeur à la réalisation du noble objectif de faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix. Les peuples de cette région n'ont épargné aucun effort pour contribuer de façon collective à la recherche d'un règlement garantissant les droits légitimes du peuple du Kampuchea.

Les Nations Unies, pour leur part, sont préoccupées à juste titre par cette situation, marquée par des actes qui constituent manifestement des violations des principes du non-recours à la force et de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, libre et indépendant. L'Assemblée a montré qu'elle était résolue à régler ce problème, en appuyant davantage chaque année la recherche d'une solution.

Ma délégation note avec satisfaction l'enthousiasme et la bonne volonté manifestés par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique en vue de trouver une approche viable permettant d'arriver à un règlement pacifique, juste et durable. Il a su une fois de plus convaincre la communauté internationale de son désir sincère de résoudre le problème conformément à leur récente proposition en huit points, qui offre un cadre constructif propice à des négociations concrètes et qui démontre également que c'est le peuple kampuchéen lui-même qui est le mieux à même de régler ce problème.

Ma délégation est convaincue que tout argument doit logiquement reposer essentiellement sur l'acceptation la plus large possible des faits. Les décisions de l'Assemblée sur la question sont de plus en plus largement acceptées. Par conséquent, toute résolution doit constituer un message clair à l'adresse du Gouvernement vietnamien, lui enjoignant de se conformer au principe internationalement respecté de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Notre volonté collective est également la preuve de notre

M. Hussain (Maldives)

opposition à la violation, par le Viet Nam, du droit du peuple kampuchéen de décider de son propre avenir, conformément à la Charte des Nations Unies.

La persistance du problème kampuchéen a des répercussions dans d'autres domaines qui préoccupent la communauté internationale. La stabilité de l'Asie du Sud-Est est menacée. La paix et la sécurité de la région sont en danger. Des souffrances et des épreuves sont infligées à une grande partie du peuple kampuchéen. Des centaines de milliers de personnes ont été chassées de leurs foyers et sont maintenant des réfugiés. Les pays voisins se trouvent confrontés au problème du flot des réfugiés et doivent en assumer le fardeau.

En outre, la situation interne au Kampuchea s'est gravement détériorée. Des centaines de personnes ont été emprisonnées et soumises à des tortures et à des châtements indicibles. Les innombrables personnes détenues dans les camps et les prisons souffrent de malnutrition. Par manque de soins médicaux adéquats, un grand nombre de prisonniers meurent dans les camps de détention. On rapporte qu'en raison de ces conditions misérables, le taux de mortalité infantile est extrêmement élevé car les enfants sont souvent détenus avec leurs parents. Il arrive fréquemment que les personnes arrêtées se voient refuser les conseils d'un avocat. Ces personnes sont en général appréhendées sans aucun motif et détenues pendant une période de temps indéterminée.

L'expérience vécue par les peuples qui ont lutté contre l'occupation militaire étrangère nous rappelle que les forces occupantes ne parviendront jamais à subjuguier les forces de la résistance. Nous avons par conséquent l'importante responsabilité de persuader les autorités vietnamiennes de venir à la table de négociation.

M. LI Luye (Chine) (interprétation du chinois) : Ce matin, nous avons été choqués d'apprendre que le président Samora Machel, Président de la République populaire du Mozambique, et ses collaborateurs immédiats, avaient trouvé la mort dans un accident d'avion. Le président Machel a consacré sa vie à l'indépendance de son pays et à la cause de la liberté de l'Afrique australe. Sa disparition est une grande perte pour son propre pays, pour l'Afrique et pour le monde entier. Au nom du Gouvernement et du peuple chinois, j'adresse mes plus sincères condoléances au Mozambique.

C'est la huitième fois que la situation au Kampuchea est examinée par l'Assemblée générale des Nations Unies et, cependant, cette situation demeure anormale. Pourtant, au cours des huit dernières années, l'immense majorité des Etats Membres s'est efforcée de promouvoir les principes de la justice, de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté des nations petites et faibles, de défendre le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays consacré dans la Charte des Nations Unies, de dire sa profonde sympathie et sa solidarité au peuple kampuchéen tant éprouvé et de condamner les agresseurs. Voilà qui est extrêmement encourageant.

L'invasion vietnamienne est la cause profonde du problème kampuchéen. L'objectif ultime des autorités vietnamiennes est de conquérir la nation khmère et d'annexer par la force le territoire kampuchéen pour mener à bien leurs desseins ambitieux d'une fédération de la grande Indochine. Elles ont plus de 100 000 hommes au Kampuchea, et cela depuis longtemps. Leurs légions de conseillers et de spécialistes contrôlent tous les organes militaires et administratifs du régime fantoche de Phnom Penh, et leur plan d'émigration à grande échelle accélère le rythme de la vietnamisation du Kampuchea. Pendant l'année écoulée, le Viet Nam a intensifié ses opérations militaires au Kampuchea. Tandis qu'il opérerait un déploiement massif de troupes pour boucler la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et y mener des opérations de harcèlement, le Viet Nam a lancé une attaque tous azimuts contre les forces patriotiques kampuchéennes qui avaient réussi à s'introduire jusqu'au coeur du pays pour écraser ce mouvement et faire du Kampuchea une colonie. Après tout ce qu'elles ont fait au Kampuchea, les autorités vietnamiennes voudraient faire croire qu'elles souhaitent "sincèrement" un règlement politique au Kampuchea et qu'elles sont prêtes à contribuer à "la paix

M. Li Luye (Chine)

et la stabilité en Asie du Sud-Est". Que personne ne se méprenne. Comme le prouvent ses activités au Kampuchea, l'objectif du Viet Nam demeure l'occupation perpétuelle du Kampuchea par la voie d'une solution militaire. Le genre de règlement politique dont il parle n'est rien d'autre que la reconnaissance par la communauté internationale du fait accompli, c'est-à-dire de son invasion et de son occupation du Kampuchea.

L'époque où un pays pouvait délibérément conquérir un autre pays par la force est depuis longtemps révolue. Quiconque vénère la force sera puni par l'histoire. Si les autorités vietnamiennes n'ont pas su voir clair autrefois, après huit années et tant d'événements, elles devraient maintenant comprendre qu'une solution militaire à la question du Kampuchea est impossible.

Premièrement, le peuple kampuchéen refuse d'être conquis. Il est fermement résolu à résister à l'agression et à sauvegarder son indépendance nationale et son intégrité territoriale. Face à un ennemi redoutable et acculé aux pires sacrifices, il n'a jamais renoncé à la résistance et ne fait même que gagner en force. Il y a huit ans, lorsqu'il a dépêché ses troupes pour occuper Phnom Penh, le Viet Nam espérait écraser tout le pays d'un seul coup, mais son rêve ne s'est pas réalisé. Il y a un peu plus d'un an, il a essayé à nouveau d'écraser une fois pour toutes les forces patriotiques du Kampuchea par des moyens militaires. Là encore, le Viet Nam s'est heurté à un mur. A présent, il proclame haut et fort que la situation au Kampuchea est "irréversible". Si tel est le cas, pourquoi le Viet Nam juge-t-il nécessaire de garder ses soldats au Kampuchea? Pourquoi Phnom Penh devrait-il encore être renforcé par les baïllonnettes vietnamiennes? Les faits mêmes prouvent que la solution militaire sur laquelle insiste le Viet Nam est vaine et ne mène à rien.

Deuxièmement, rien, pas même l'appui d'une grande puissance, ne peut dissimuler et légitimer un acte illégal, comme l'agression vietnamienne contre le Kampuchea. Chacun le sait, ex injuria jus non oritur est une norme élémentaire en droit international, et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays est l'un des principes les plus fondamentaux de la Charte des Nations Unies.

M. Li Luye (Chine)

L'époque de la politique de force, quand la tyrannie exercée par les forts contre les faibles était justifiée et légitime, est à jamais révolue. Ce n'est pas en s'accrochant à des théories aussi fallacieuses qu'on améliore son image de marque. Au contraire, on ne réussit qu'à se faire détester de la communauté internationale et à être condamné à l'isolement.

La guerre d'agression du Viet Nam contre le Kampuchea n'a pas seulement infligé d'indicibles souffrances au peuple kampuchéen mais gravement compromis les intérêts fondamentaux de la nation et du peuple vietnamiens. Comme le dit Sun Zi, auteur du classique chinois "L'art de la guerre" : "Les aventures militaristes qui se prolongent à l'étranger ne peuvent manquer d'épuiser les ressources d'un pays." Tout pays qui persiste de longues années dans une agression militaire à l'étranger appauvrit inévitablement son propre peuple et épuise ses ressources financières. Après huit années de guerre d'agression contre le Kampuchea, l'économie nationale du Viet Nam est-elle plus forte ou plus faible? La vie du peuple vietnamien est-elle meilleure ou pire? Le statut international est-il plus élevé ou plus bas? La réponse à toutes ces questions est évidente. Les Vietnamiens eux-mêmes se rendent bien compte de la situation. Le Kampuchea n'a jamais menacé l'indépendance et la souveraineté du Viet Nam. Il n'a jamais cherché non plus à faire obstacle au développement économique du Viet Nam. Alors pourquoi le Viet Nam fait-il la guerre au Kampuchea? Quel avantage le peuple vietnamien peut-il bien retirer de cette ignoble guerre? Un retrait prompt et total des troupes du Kampuchea mettant fin à cette guerre injuste irait davantage dans le sens des intérêts du peuple vietnamien. C'est le seul choix judicieux que peuvent faire les autorités vietnamiennes elles aussi. Il convient de souligner que sans l'appui d'une grande puissance, le Viet Nam n'aurait pu mener aussi longtemps cette guerre d'agression contre le Kampuchea. Inutile de dire que cette grande puissance devrait également répondre à l'appel justifié de la communauté internationale et cesser d'appuyer cette guerre d'agression. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra véritablement contribuer au maintien d'une paix durable et de la sécurité en Asie.

M. Li Luye (Chine)

Dans ses efforts pour trouver une solution politique à la question du Kampuchea, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, dirigé par le prince Norodom Sihanouk, a présenté, en mars dernier, une proposition en huit points. Cette proposition non seulement est conforme à l'esprit des résolutions pertinentes des sessions antérieures de l'Assemblée générale et à la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea, mais elle offre en outre une base raisonnable à un règlement juste et durable de la question du Kampuchea. Se fondant sur la situation qui existe au Kampuchea et tenant compte des intérêts des différentes parties en cause, cette proposition offre des arrangements raisonnables et des mesures pratiques concernant des questions telles que le retrait des troupes et la négociation; elle adopte une attitude conciliatrice et généreuse à l'égard de Hanoi et de Phnom Penh, et elle contient des dispositions explicites au sujet du statut futur, indépendant, pacifique, neutre et non aligné du Kampuchea. Elle témoigne pleinement du désir sincère du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, dirigé par le prince Norodom Sihanouk, d'arriver à une solution politique de la question du Kampuchea. Elle a provoqué une réaction chaleureuse et a reçu un large appui des membres de l'ANASE et de la communauté internationale. Si le Viet Nam souhaite véritablement parvenir à un règlement raisonnable de la question du Kampuchea, il devrait accepter cette proposition. Cependant, le Viet Nam, malheureusement, non seulement a rejeté catégoriquement cette proposition mais il a présenté une exigence injustifiable, qui est une ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchea, en tant que condition préalable à un retrait de ses troupes de ce pays et à la tenue de négociations sur la question du Kampuchea. Cela a mis clairement en évidence, une fois de plus, que les "retraits de troupes", "négociations" et "règlement politique" proposés par le Viet Nam ne peuvent pas être pris au sérieux.

Le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea et l'avenir politique de ce pays sont deux questions tout à fait différentes. Pour assurer la paix et l'autodétermination nationale au Kampuchea, le Viet Nam doit retirer toutes ses troupes de ce pays. Le règlement des problèmes intérieurs au Kampuchea doit être laissé à la décision du peuple kampuchéen. Il serait absolument inacceptable de subordonner le retrait des troupes vietnamiennes à une décision sur le choix de la faction politique qui devrait ou ne devrait pas être autorisée à exister au

M. Li Luye (Chine)

Kampuchea. Si nous devons accepter cette exigence insoutenable des Vietnamiens, ne reconnâtrions-nous pas alors, par là même, au Viet Nam le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures du Kampuchea? Ne serait-ce pas permettre à un pays de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre pays sous des prétextes variés?

La Chine s'est toujours opposée à l'hégémonisme, sous toutes ses formes, et elle appuie toutes les nations et tous les peuples opprimés dans leurs justes luttes pour obtenir la libération nationale et garder leur indépendance nationale. La Chine n'a aucunement l'intention de rechercher des sphères d'influence en Asie du Sud-Est ou au Kampuchea. Nous espérons sincèrement qu'après le retrait des troupes vietnamiennes, un règlement juste et raisonnable de la question du Kampuchea sera élaboré et que la réconciliation nationale sera réalisée par les différentes forces politiques au Kampuchea, par la voie de consultations, sur un pied d'égalité, sans ingérence de l'extérieur, et qu'un gouvernement de coalition largement représentatif et comprenant plusieurs partis pourra alors être établi, un gouvernement qui serait conforme à la réalité politique actuelle de ce pays et libre de tout monopole de pouvoir d'un groupe quelconque. Nous souhaitons voir un Kampuchea pacifique, indépendant, neutre et non aligné, qui agirait dans son propre intérêt national et contribuerait à la paix et à la stabilité dans l'Asie du Sud-Est. La Chine est prête à se joindre à d'autres pays concernés en vue d'une garantie internationale du statut indépendant, pacifique, neutre et non aligné du Kampuchea.

Les pays de l'ANASE ont fait des efforts incessants pour trouver une solution politique à la question du Kampuchea et rétablir la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a également beaucoup fait dans ce sens. Nous apprécions tous ces efforts. A la présente session de l'Assemblée générale, 60 pays, y compris les membres de l'ANASE, ont proposé un projet de résolution sur la situation au Kampuchea qui réaffirme le principe du retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea et l'exercice de son droit à l'autodétermination par le peuple kampuchéen. La délégation chinoise est en faveur de ce projet de résolution qu'elle appuie, et demande aux autres Etats Membres d'apporter également leur appui afin que nous nous acquittions d'un devoir sacré, la défense de la Charte des Nations Unies.

M. ALATAS (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Avant de traiter du point à l'ordre du jour, je voudrais exprimer la profonde tristesse qu'éprouve ma délégation à la nouvelle de la mort tragique du président Samora Machel, de la République populaire du Mozambique. Par sa mort prématurée, le Mozambique a perdu son fils le plus illustre, et le continent de l'Afrique l'un de ses dirigeants les plus dévoués et une source d'inspiration. Tout au long de la lutte pour l'indépendance et depuis qu'il avait assumé la présidence, M. Machel avait dirigé le Mozambique avec beaucoup de courage et un grand dévouement personnel. Ce fut un grand combattant de la liberté et un homme d'Etat dont son pays se souviendra avec reconnaissance. J'exprime les sincères condoléances de la délégation du Mozambique et manquerais à mon devoir si je n'adressais pas également ces sentiments au Gouvernement et au peuple du Mozambique, et aux membres de la famille endeuillée en cette heure de détresse.

J'en arrive maintenant au point de l'ordre du jour à l'examen.

Le conflit qui se poursuit au Kampuchea, et les souffrances humaines incessantes qu'il occasionne, préoccupe vivement la communauté internationale et tout particulièrement les pays voisins du Sud-Est. Le fait que l'Assemblée générale est saisie depuis sept ans de cette question tragique en est un rappel poignant. Au cours des années, et dans différentes résolutions, notre Organisation a réaffirmé avec emphase qu'il était inadmissible d'accepter l'intervention étrangère dans les affaires intérieures du Kampuchea et a défendu le droit de ce peuple de décider de son destin, tout en offrant un cadre de négociation équitable et bien équilibré ainsi que les éléments pertinents qui doivent entrer dans le cadre d'un règlement politique global du problème. Mais ces résolutions n'ont pas été respectées et le Kampuchea reste aujourd'hui un pays sous occupation étrangère, son peuple se voit refuser son droit inaliénable de vivre en paix sous un gouvernement et dans un système politique et économique de son choix. C'est un pays où la guerre et les perturbations incessantes ont entraîné un bilan tragique en vies humaines et en dommages matériels. Le Kampuchea est également au coeur des tensions et de l'instabilité qui règnent en Asie du Sud-Est, région qui, depuis si longtemps, aspire à connaître une nouvelle ère d'harmonie régionale et de progrès commun, loin de la rivalité et de l'ingérence des grandes puissances.

M. Alatas (Indonésie)

Dans une réaction justifiée, le peuple du Kampuchea a lancé et continue de mener une lutte déterminée pour libérer son pays. La résistance nationale, qui s'est ralliée autour du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, sous la direction inspirée du prince Samdech Norodom Sihanouk, croît sans cesse en force et en efficacité. La juste cause de leur lutte pour rétablir et défendre l'égalité souveraine, l'intégrité territoriale et l'identité culturelle du Kampuchea mérite en effet le plein appui de tous les Etats auxquels sont chers ces éléments fondamentaux d'une nation indépendante. La légitimité et l'authenticité du Gouvernement de coalition dirigé par le prince Sihanouk sont largement reconnues par la communauté internationale et ont été réaffirmées une fois encore par l'Assemblée. Il est temps, par conséquent, que le Viet Nam et toutes les autres parties directement concernées reconnaissent ce fait et comprennent que tous les efforts en vue de régler le problème du Kampuchea ne pourront être fructueux sans négocier directement avec le Président du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique.

En traitant la question du Kampuchea, l'Indonésie et les autres membres de l'ANASE ont toujours adopté une position suivant laquelle ils se fondent sur les principes internationalement reconnus plutôt que sur l'animosité à l'égard d'un Etat particulier ou d'un groupe d'Etats. En outre, nos propositions et nos actions ont toujours été inspirées par notre désir sincère de contribuer à une solution juste et durable, compte tenu des intérêts légitimes des parties concernées.

L'autodétermination des peuples, l'égalité souveraine des Etats, la non-agression, la non-ingérence et la coexistence pacifique sont des principes fondamentaux régissant les relations entre Etats qui sont consacrés dans la Charte des Nations Unies et considérés comme sacrés par le Mouvement des non-alignés. Par conséquent, le retrait de toutes les forces étrangères du territoire kampuchéen et le rétablissement de l'indépendance et de la souveraineté du Kampuchea sous la direction d'un gouvernement librement élu et choisi par le peuple, doivent nécessairement constituer la base de toute solution car elle refléterait ainsi la victoire de ces principes. Mais ce ne sont pas les seuls éléments nécessaires à l'élaboration d'un règlement juste et durable du conflit. Il faut également, par exemple, encourager un véritable processus de réconciliation nationale entre toutes les factions ou tous les groupes de la société kampuchéenne et le rétablissement

M. Alatas (Indonésie)

frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande et dans les centres d'accueil en Thaïlande, nécessite l'attention continue et l'appui généreux de la communauté internationale. Ma délégation s'associe aux délégations qui ont remercié sincèrement les pays donateurs, les différentes institutions des Nations Unies et les différentes organisations de secours humanitaire bénévoles qui ont activement apporté secours d'urgence et assistance au peuple du Kampuchea dans son épreuve. Le Gouvernement thaïlandais mérite tout particulièrement nos éloges étant donné sa position humanitaire indéfectible en dépit de la lourde charge économique qu'il doit assumer en cette époque difficile.

M. Alatas (Indonésie)

Je tiens à dire également combien l'Indonésie remercie le Secrétaire général, dont la réélection à l'unanimité satisfait pleinement mon pays, et nous tenons également à féliciter ses collaborateurs très compétents, le secrétaire général adjoint, M. Rafeeuddin Ahmed, représentant spécial pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est, ainsi que M. Tatsuro Kunugi, représentant spécial chargé de la coordination des programmes d'assistance humanitaire aux Kampuchéens, pour leur dévouement inlassable à la cause de la paix et du bien-être de l'homme dans la région. Je saisis également cette occasion pour féliciter le Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, S. Exc. M. Leopold Gratz de l'Autriche, et le Président du Comité spécial, M. l'ambassadeur Massamba Sarré du Sénégal, des efforts qu'ils ont déployés pour parvenir à une solution juste et durable du conflit.

Il convient de reconnaître qu'un règlement politique rapide du problème kampuchéen est nécessaire mais il faut également que tous les intéressés agissent en ce sens. Je suis certain que le Viet Nam partage notre opinion quant aux coûts et aux conséquences de la poursuite du conflit et de l'instabilité dans la région. La polarisation entre les superpuissances, qu'elle ait été directe ou indirecte, qui a caractérisé la situation en Asie du Sud-Est au cours des années passées, ne doit plus être. Or, plus le conflit du Kampuchea traîne, plus cette polarisation risque de se perpétuer. Le sort politique de l'Asie du Sud-Est ne doit pas être le jouet des stratégies et des desseins de puissances extérieures à la région. Par conséquent, mon gouvernement continue d'espérer que le Viet Nam comprendra enfin qu'il est de son intérêt vital de coopérer à la recherche d'une solution juste et rapide du problème du Kampuchea et qu'à cette fin, il doit faire preuve d'une plus grande souplesse et d'un désir sincère de rechercher un processus de dialogue et de négociation véritable.

Ce n'est que lorsque ce tragique épisode du Kampuchea connaîtra une solution satisfaisante que les perspectives de progrès, pour parvenir à une Asie du Sud-Est où chaque pays vivra en paix à l'intérieur de ses frontières comme avec ses voisins, coopérant au progrès et à la stabilité communs, pourront enfin être réalisées.

M. SHAH NAWAZ (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis de commencer mon intervention en m'associant aux orateurs précédents pour dire combien nous avons été choqués et attristés à la nouvelle de la mort tragique du président Samora Moïses Machel du Mozambique dans un accident d'avion, dont les

M. Shah Nawaz (Pakistan)

causes sont encore obscures. Le président Samora Machel était un de ces héros qui non seulement ont libéré leur propre pays par leurs qualités sans égal de dirigeants du Mouvement de la liberté au Mozambique, mais également par la qualité de leur pensée et de leur action. Il est également un patriote dévoué, qui a inspiré les combattants de la liberté, dans toute l'Afrique australe, les poussant à poursuivre la lutte dans la certitude que la victoire couronnera leur lutte.

C'est une expérience tragique pour la communauté internationale, en cette Année internationale de la paix, que le sang des combattants de la liberté coule encore, non seulement en Afrique australe, mais également dans des régions aussi éloignées du monde que le Kampuchea et l'Afghanistan.

Dans son dernier rapport sur la situation au Kampuchea, le Secrétaire général mentionne encore que près de 250 000 civils kampuchéens ont cherché refuge à l'intérieur de la Thaïlande, depuis la montée des hostilités de fin 1984 et de début 1985, et qui demeurent dans des sites d'évacuation gérés par l'opération frontalière de secours des Nations Unies. On n'a pas encore trouvé de solution pacifique au problème de la situation au Kampuchea. Le Secrétaire général estime qu'il faut redoubler d'efforts pour atténuer les nettes divergences qui continuent de séparer les positions relatives à la procédure de négociation et à la mise en place des principaux éléments d'un règlement politique d'ensemble. Nous applaudissons aux efforts du Secrétaire général et au processus intense de recherche de la paix dans la région, qui a été lancé aux mois de mai et juin, par son éminent représentant spécial, M. Rafeuddin Ahmed.

Dans son éloquente allocution à l'Assemblée générale le 30 septembre 1986, S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, président du Kampuchea démocratique, a dit :

"De cette Année internationale de la paix, nous n'attendons pas de miracle, mais seulement qu'elle soit l'occasion pour la République socialiste du Viet Nam de réfléchir sur les effets de son ambition qui a déjà fait couler tant de sang et n'a apporté que malheurs et souffrances à notre peuple, et au sien, le peuple vietnamien.

Il est sûr qu'un règlement équitable du différend khmer-vietnamien serait un exemple précieux pour tous les pays du monde qui rencontrent des difficultés avec leurs voisins et qui souhaiteraient les résoudre en évitant le recours aux armes." (A/41/PV.16, p. 27)

M. Shah Nawaz (Pakistan)

Nous espérons que la République socialiste du Viet Nam suivra ce bon conseil, la République socialiste du Viet Nam qui, à notre profond regret, peu de temps après sa propre lutte héroïque et réussie pour se libérer du joug colonial, s'est transformée en un Etat agresseur et dominateur et a permis que ses mains soient tachées du sang de Kampuchéens innocents. La communauté internationale est scandalisée par le fait que l'appel lancé par l'Assemblée générale le 14 novembre 1979 dans sa résolution 34/22 en vue du retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea n'ait pas été entendu et qu'il doive être réitéré encore une fois, et pour la huitième fois, dans le projet de résolution A/41/L.2, présenté à la quarante et unième session de l'Assemblée générale pour examen.

Dans sa résolution 40/7 du 5 novembre 1985, l'Assemblée générale, tout en demandant le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, exprimait à nouveau sa conviction que le rétablissement et la préservation de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, le droit du peuple kampuchéen de décider de son sort et l'engagement de la part de tous les Etats de ne pas s'ingérer et de ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Kampuchea sont les principaux facteurs de tout règlement juste et durable kampuchéen.

Cet appel est réitéré dans le présent projet de résolution sur la situation au Kampuchea. Les éléments clefs d'un règlement global du problème kampuchéen demeurent, comme auparavant, le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, le rétablissement de l'indépendance du Kampuchea, l'exercice par le peuple kampuchéen du droit à l'autodétermination, et le redressement et la reconstruction de ce pays ravagé. Un tel règlement serait entièrement conforme aux buts et principes fondamentaux des Nations Unies et le Secrétaire général est convaincu que ce règlement ne sera possible que grâce à un processus de "négociations véritables non assorties de conditions préalables".

Hanoi aurait dit qu'il espérait retirer ses troupes d'ici 1990. "Les combats doivent se poursuivre pendant quelque temps" aurait dit le général vietnamien Man, ajoutant "il n'est pas possible de les arrêter rapidement". L'Ambassadeur vietnamien à Phnom Penh aurait dit, en avril de cette année : "il se peut que nous devions retourner au Kampuchea s'il est menacé à l'avenir".

Ces déclarations sont vérifiées et reflètent la politique et les ambitions d'une puissance hégémonique. Elles représentent le schéma du plan d'asservissement permanent d'un pays libre et de son peuple qui ne peuvent, pour l'instant, faire concurrence à un voisin aussi fort dans ce jeu du pouvoir.

M. Shah Nawaz (Pakistan)

Tous les Etats expansionnistes doivent comprendre que le temps est révolu où l'on pouvait voler la liberté d'autres peuples à la faveur de la nuit en se présentant comme leur libérateur et leur protecteur le jour. La communauté internationale a les yeux grand ouverts et ne permettra pas que l'on commette de tels vols. C'est dans ces circonstances là que l'Organisation des Nations Unies trouve sa raison d'être. Nous tous, qui sommes assemblés ici, n'oublions pas que le Kampuchea a été envahi il y a huit ans par une armée vietnamienne puissante. La victoire proclamée alors par l'armée d'invasion n'existe nulle part sauf dans l'imagination de ses dirigeants. Le Viet Nam s'est emparé d'une ortie et plus il la serrera, plus elle lui fera mal.

La situation à l'intérieur du Kampuchea continue de s'envenimer. Une vaste armée d'occupation s'est enlisée sans espoir de s'en sortir. Des hommes, des femmes et des enfants innocents continuent de périr dans un affrontement stérile entre les forces d'invasion et le peuple épris de liberté du Kampuchea qui refuse de se rendre. Le Viet Nam a perdu sa bonne réputation sur la scène internationale, où il connaît un isolement croissant.

Il y a maintenant des rapports selon lesquels le Viet Nam s'efforcerait maintenant de modifier la structure démographique du Kampuchea. Selon des informations dignes de foi, plusieurs centaines de milliers de Vietnamiens ont été réinstallés à l'intérieur du Kampuchea dans le dessein évident de prêter un caractère permanent à la situation d'occupation actuelle. Cela étaye l'accusation selon laquelle l'objectif réel des troupes d'occupation vietnamiennes est la "vietnamisation" du Kampuchea.

Les agissements des forces d'occupation vietnamiennes au Kampuchea indiquent que le Viet Nam n'est pas mû par un souci humanitaire envers les Khmers mais par le dessein de créer une "Fédération d'Indochine". Son intervention militaire n'a pas non plus remédié à la situation tragique à l'intérieur du Kampuchea, objectif que cette intervention était censée réaliser. Elle n'a fait qu'aggraver la situation et prolonger l'agonie du peuple kampuchéen qui avait déjà connu les excès du régime de Pol Pot. L'imposition d'un régime par les forces armées étrangères, sous le prétexte de réparer les violations antérieures des droits de l'homme dans ce pays, est totalement inacceptable.

La seule solution viable au problème kampuchéen réside dans un règlement politique d'ensemble susceptible de restaurer l'indépendance et la souveraineté du

M. Shah Nawaz (Pakistan)

Kampuchea par la voie de la réconciliation nationale. La proposition en huit points faite par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, le 17 mars 1986, témoigne d'un effort sincère de trouver une solution au problème kampuchéen. Cette proposition a bénéficié du large appui de la communauté internationale et a été entérinée par les ministres des affaires étrangères de l'ANASE, en avril 1986. Cette proposition appelle à des négociations entre le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et le Viet Nam sur le retrait des troupes vietnamiennes en deux étapes; envisage un règlement négocié qui préserverait la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea et renforcerait le processus de réconciliation nationale.

Nous nous félicitons de l'appel à la réconciliation nationale du président Norodom Sihanouk ainsi que de ses initiatives constructives en faveur du rétablissement de l'indépendance et de l'unité nationale. Sa proposition d'établir un gouvernement de coalition quadripartite et d'organiser des élections libres sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies offre des modalités viables pour une juste solution. Il est extrêmement regrettable que le Viet Nam ait rejeté ces propositions, s'exposant ainsi aux critiques de ceux qui l'accusent d'inflexibilité et qui disent qu'il n'est pas disposé à résoudre le problème kampuchéen par des moyens politiques.

Aussi longtemps que les troupes vietnamiennes demeureront au Kampuchea, il n'y aura pas de solution au problème. Le peuple kampuchéen continuera de souffrir et de résister courageusement à l'occupation étrangère. Sa résistance est devenue de plus en plus crédible et a réussi à infliger de lourds dommages aux forces d'occupation. Elle n'opère pas seulement le long de la frontière thaïlandaise mais aussi à l'intérieur du Kampuchea. La revue The Economist rapportait en avril dernier que le gouvernement de Heng Samrin, même avec l'aide des soldats vietnamiens au cours des huit années écoulées, n'avait pas encore réussi à empoigner le pays. On lisait ce qui suit dans Le Nouvel Observateur du mois d'août :

"Les routes ne sont plus sûres. L'insécurité, essentiellement due à l'activité des [forces de la résistance] commence aux portes de Phnom Penh. Il est clair qu'ils [c'est-à-dire les combattants de la résistance nationale] sont capables de frapper presque partout, en dehors des villes."

M. Yusof (Malaisie)

Dans son allocution devant l'Assemblée générale, le 29 septembre, le Premier Ministre de la Malaisie a réaffirmé le désir ardent de la Malaisie de voir le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, légalement reconstitué, recouvrer son siège légitime à Phnom Penh. Pour ce faire, il a déclaré que le Gouvernement malaisien appuiera tous les efforts destinés à parvenir à une solution pacifique du problème de l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam et de la mise en place d'un régime fantoche à Phnom Penh. Pour souligner durablement cet engagement à l'égard de la paix internationale, notamment dans l'Asie du Sud-Est, le Premier Ministre a fermement appuyé l'appel en faveur d'une solution politique d'ensemble du problème, sur la base de la Charte des Nations Unies. Aussi sommes-nous, avec les Etats membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est, fermement en faveur des résolutions adoptées par les Nations Unies sur ce thème depuis 1979, après l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam.

J'observe qu'au cours du débat général de l'Assemblée générale, à la présente session, plus de 70 orateurs ont souligné cette violation de la paix au Kampuchea. La majorité d'entre eux ont de nouveau entériné l'appel en faveur d'un règlement politique d'ensemble. Mais la position du Viet Nam contraste avec celle des autres pays. Le Viet Nam a cherché une fois de plus à déformer la réalité en osant dire que les pays de l'ANASE s'efforcent de permettre à la clique de Pol Pot de revenir au pouvoir à Phnom Penh. Rien n'est plus faux.

Chacun d'entre nous ou presque sait que le régime de Pol Pot a été condamné par de nombreux gouvernements, y compris par ceux des pays de l'ANASE. Personne ne veut que ce régime revienne au pouvoir à Phnom Penh. Le gouvernement qui, selon nous, doit revenir à Phnom Penh, c'est le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, dirigé par S. A. R. le prince Norodom Sihanouk. Ce gouvernement a été librement constitué de trois factions de forces politiques kampuchéennes. Tout à son honneur, les Nations Unies n'ont cessé de le reconnaître. Ma délégation observe que le Viet Nam a préféré ne pas contester, dans cette enceinte, la légitimité du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique. Si nous nous félicitons de cet état de chose, nous continuons cependant d'être inquiets et choqués par l'accusation selon laquelle les pays de l'ANASE voudraient ramener au pouvoir le régime de Pol Pot à Phnom Penh.

Je voudrais, à cet égard, rappeler que le processus de partage du pouvoir, le processus de réconciliation nationale, s'est fait jour et se développe dans le

M. Yusof (Malaisie)

Kampuchea tout entier. Nous nous en félicitons et souhaitons qu'il réussisse. Nous voudrions, une fois encore, lancer un appel au Viet Nam pour qu'il n'entrave pas ce processus de réconciliation du Kampuchea.

Lorsque le problème du Kampuchea a été créé par le Viet Nam, les pays de l'ANASE ont été encouragés par l'amorce d'une réconciliation nationale du Kampuchea. Certes, il s'agissait là d'une tendance importante en soi. Mais au regard du problème kampuchéen, il s'agissait d'un ingrédient vital pour un règlement politique de la situation et le moyen de permettre un retour à la normale dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. L'ANASE a, par conséquent, encouragé, par tous les moyens, les factions kampuchéennes à parvenir à cet objectif, tout en appelant la famille des Nations Unies à juguler le conflit de façon que le problème ne soit pas rendu plus difficile ou aggravé par d'autres facteurs extérieurs. Cette approche a eu pour résultat la renaissance du nationalisme au Kampuchea, qui s'est caractérisée par la fusion des forces kampuchéennes et la reconstitution d'un Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique sous la direction du prince Norodom Sihanouk.

Il est désormais tout à fait clair que le peuple kampuchéen se rallie de plus en plus au Gouvernement de S. A. R. le prince Sihanouk. Ma délégation se félicite de cette tendance et la considère comme un mouvement très positif vers la réalisation de l'aspiration de tous les Kampuchéens à la liberté, à l'indépendance et au développement. Nous ne pensons pas qu'il soit souhaitable pour un pays d'entraver ce processus de réconciliation nationale du Kampuchea. Nous savons tous que ce processus est un élément clef dans la solution du problème kampuchéen. Mon gouvernement continuera à tout faire pour approfondir et élargir ce processus.

Ma délégation souhaite également souligner une autre évolution importante, qui témoigne de la volonté du Gouvernement de coalition de renforcer encore la réconciliation nationale et la lutte pour l'indépendance. En mars dernier, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a présenté une proposition en huit points. Nous la jugeons comme un progrès très important, susceptible de surmonter les divergences qui existent encore à l'intérieur du Kampuchea et entre le Gouvernement de coalition et les Vietnamiens. Nous louons le Gouvernement de coalition pour son attitude d'accommodement et sa souplesse, qui contraste fort avec celle adoptée par le Viet Nam.

M. Yusof (Malaisie)

La communauté internationale considère généralement la proposition en huit points comme une contribution positive du Gouvernement de coalition à la solution du problème. Elle fournit effectivement un cadre très novateur, grâce auquel le Viet Nam pourra s'associer au processus de restauration de la paix, de la stabilité et de l'indépendance au Kampuchea.

Cependant, en dépit de cet élan positif de la politique du Kampuchea, aucun changement notable n'est apparu dans la politique du Viet Nam à l'égard du Kampuchea. Bien au contraire, ce dernier raidit la position qu'il a toujours adoptée vis-à-vis de l'appel des Nations Unies en faveur d'un retrait des forces vietnamiennes du Kampuchea et de l'exercice du droit à l'autodétermination dans ce pays.

Cette rigidité s'explique mal de la part d'un pays qui a si longtemps combattu pour son indépendance contre la domination étrangère et des factions internes. Nous nous attendions à ce que le Viet Nam non seulement respecte l'aspiration des Kampuchéens à l'indépendance nationale, mais appuie en même temps chaque effort déployé pour la réconciliation nationale du pays. Mais tel n'est pas encore le cas.

Mon gouvernement a suivi de très près la résistance de plus en plus grande du Gouvernement de coalition à l'occupation étrangère de son pays, ces dernières années, et nous avons été particulièrement heureux de cette évolution en tant que point central de la réconciliation nationale. J'aimerais donc suggérer modestement à l'Assemblée de ne pas passer sous silence cette évolution importante. Au contraire, nous devrions tout faire pour que ce mouvement progresse.

C'est pourquoi ma délégation voudrait prier instamment les membres de continuer d'apporter un soutien important et précieux au Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et d'appuyer l'affirmation selon laquelle les principes et les objectifs de la Charte des Nations Unies doivent être pleinement respectés par toutes les parties, comme le demande le projet de résolution A/41/L.2.

En nous penchant sur cette question, il ne faut pas que nous nous laissions distraire par les tentatives faites pour masquer la situation au Kampuchea. Il est bien entendu absurde de dire que le peuple kampuchéen est heureux, qu'une nation kampuchéenne unie et pacifique existe et que sa population chérit l'occupation étrangère de son pays. Tout cela est faux.

Il est également absurde de conclure qu'avec le soutien du Viet Nam, le régime fantoche pourrait surmonter toutes les oppositions au Kampuchea ou promouvoir le

M. Yusof (Malaisie)

bien-être de son peuple. C'est impossible. Ni les forces armées du Gouvernement de coalition ni le sentiment grandissant de liberté et d'indépendance du peuple kampuchéen ne peuvent être négligés. Leurs revendications sont justes et conformes à la tendance historique de cette ère postcoloniale. Leur détermination ne peut être affaiblie. Le peuple vietnamien peut-il vraiment voir cela?

Il est également absurde de prétendre, comme on l'a fait à Hanoi, que les agissements vietnamiens au Kampuchea répondent à une nécessité stratégique de sécurité et d'édification d'un Viet Nam socialiste, étant donné que ce lien a été imposé par un traité signé par un régime fantoche. Sincèrement, nous ne pensons pas que l'"amitié" obtenue de la sorte servira les intérêts à long terme du Viet Nam vis-à-vis du Kampuchea, ni de l'un quelconque de ses voisins. Elle rend suspectes les intentions du Viet Nam et ses relations avec tous les Etats voisins. De plus, nous avons constaté qu'au cours de ces huit années d'occupation du Kampuchea, ni la sécurité ni l'édification du Viet Nam n'ont été garanties. En réalité, le prétendu programme historique de réunification du Viet Nam a été rendu vain. En tant que pays voisin, nous ne nous réjouissons pas de cet échec. Nous le déplorons, parce que nous savons combien le peuple vietnamien aspire au progrès.

M. Yusof (Malaisie)

Mais il devrait être tout à fait clair à présent que ce n'est pas par une action unilatérale du Viet Nam contre son voisin du Kampuchea que la "sécurité et l'édification socialiste du Viet Nam" peuvent être encouragées ou maintenues. Le Viet Nam doit comprendre que la force qui sous-tend les relations internationales d'aujourd'hui est l'interdépendance. Cela est particulièrement vrai dans le contexte de l'Asie du Sud-Est, où les forces en conflit sont toujours prêtes à perturber la paix et la stabilité des nations à leurs propres fins égoïstes.

C'est essentiellement pour cette raison que ma délégation appuie le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie et qui est fondé sur la volonté de tisser des liens solides et étroits d'interdépendance entre le Kampuchea et le Viet Nam. Nous sommes convaincus qu'une telle évolution peut favoriser des relations mutuellement avantageuses entre ces pays et d'autres pays de l'Asie du Sud-Est. Nous sommes certains que, de cette façon, une paix et une stabilité durables pourraient être réalisées en Asie du Sud-Est. L'adoption de ce projet de résolution permettrait de se rapprocher de cet objectif.

A ce stade, je voudrais dire que la proposition en huit points présentée par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ressemble fort à la proposition de pourparlers de voisinage faite l'année dernière par l'ANASE. Je m'empresse cependant d'ajouter que, à notre avis, la proposition en huit points comporte davantage d'éléments importants en vue d'un dialogue dont le but évident est de régler le problème kampuchéen. Nous appuyons un tel dialogue. On ne doit cependant pas se méprendre sur la nature du dialogue que nous souhaiterions voir s'engager. Il est évident que ce à quoi nous songeons, dans le cas de l'Asie du Sud-Est, ce n'est pas un dialogue à n'importe quel prix. Ce que nous voulons, c'est qu'un dialogue sérieux s'engage en vue de régler la question du Kampuchea, qui est la cause profonde de l'instabilité en Asie du Sud-Est. L'ANASE souhaite promouvoir un tel dialogue, et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique le souhaite également, et de toute urgence. Mais le Viet Nam déclare qu'il n'y a rien à discuter s'agissant du Kampuchea, qu'il n'existe pas de problème kampuchéen. Le Viet Nam désire parler d'autres questions concernant l'Asie du Sud-Est, non pas avec le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique mais avec les pays de l'ANASE.

Nous pensons qu'un tel dialogue ne servirait à rien à l'étape actuelle de nos efforts. Il serait hypocrite et, pis encore, il trahirait les immenses sacrifices consentis par le peuple du Kampuchea.

M. Yusof (Malaisie)

En soumettant ces observations, je voudrais dire clairement une fois encore que la Malaisie n'est pas hostile au Viet Nam, pas plus que ne le sont les pays de l'ANASE. Le projet de résolution en est d'ailleurs la preuve, tout comme l'ensemble des déclarations que nous avons faites sur ce sujet.

Le fait est que le Viet Nam, la Malaisie, le Kampuchea et les pays de l'ANASE sont tous voisins. Nous autres, au sein de l'ANASE, avons tiré une importante leçon de l'histoire, à savoir que chacune de nos nations vit dans une proverbiale maison de verre et que nous ne pouvons pas nous permettre de nous battre à coups de pierres. C'est ce simple principe de base que nous aimerions voir appliquer par les autres pays de la région.

Il me semble que ces idées sont aussi profondément partagées par le Président du Gouvernement de coalition, S. A. R. le prince Norodom Sihanouk. En maintes occasions, il s'est déclaré tout à fait prêt à signer un traité d'amitié et à engager des relations mutuellement avantageuses avec le Viet Nam lorsque les troupes d'occupation se seront retirées du Kampuchea.

C'est pour toutes ces raisons que les pays de l'ANASE ont présenté un nouveau projet de résolution, qui fait l'objet du document A/41/L.2. Ma délégation se réjouit vivement de ce que ce projet de résolution ait été parrainé par tant de pays de toutes les régions du monde, grands et petits, non alignés et autres, développés ou en développement. Ce projet de résolution et la proposition présentée par le Gouvernement de coalition devraient encourager fortement le lancement de négociations sur le règlement du problème kampuchéen.

Cependant, le Viet Nam doit de son côté réexaminer sérieusement sa position. Bien que nous eussions vivement souhaité recevoir une réponse constructive du Viet Nam, jusqu'ici nous n'en avons reçu aucune. Le Viet Nam a bien sûr déclaré qu'il avait l'intention de retirer ses troupes d'ici à 1990, mais cette déclaration doit être vue dans le contexte de sa politique de "vietnamisation", sujet sur lequel un chercheur français, Marie-Alexandrine Martin, a publié deux ouvrages. L'on sait à présent que près de 700 000 ressortissants vietnamiens, dont la plupart sont des soldats démobilisés, ont été réinstallés au Kampuchea. A court terme, on doit y voir une tentative désespérée de changer le cours du nationalisme kampuchéen. A long terme, cette mesure aura pour effet de provoquer un véritable démembrement du Kampuchea. Je suis sûr qu'il est superflu de rappeler au Viet Nam de quel type de retrait discute actuellement l'Assemblée.

M. Yusof (Malaisie)

Nous pensons que la plus noble mission des Nations Unies est la sauvegarde de la paix mondiale et de la justice pour tous. Les Nations Unies n'ont pas pu empêcher tous les conflits, mais il importe de noter qu'aucune guerre mondiale n'a eu lieu depuis la création de l'Organisation. Ce fait renforce notre foi dans son efficacité. C'est pourquoi je voudrais dire au Secrétaire général combien nous lui sommes reconnaissants de son rapport (document A/41/707), qui reflète le sérieux avec lequel lui et les membres de son bureau s'efforcent de faire appliquer les résolutions des Nations Unies sur la question du Kampuchea et contribuent ainsi, de manière pratique, à faire progresser les idéaux et les principes de la paix.

Le rapport indique aussi à quel point il importe que nous poursuivions nos efforts en vue du rétablissement de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Kampuchea. Il est clair que les résolutions que l'Assemblée générale a adoptées sur cette question ces sept dernières années ont contribué à soutenir la foi de tous les Kampuchéens du monde dans les Nations Unies ainsi que dans leur indépendance nationale et leur liberté. Ces résolutions ont notamment apporté force et espoir au Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique dans la tâche capitale qui est la sienne : faire du Kampuchea une nation unie. C'est pourquoi je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé pour demander instamment que le soutien le plus large soit accordé au projet de résolution, afin que les dirigeants et le peuple du Viet Nam soient en mesure de comprendre clairement que la communauté internationale désire voir rétablir la paix et l'indépendance, au Kampuchea en particulier et en Asie du Sud-Est en général.

Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général et aux diverses institutions des Nations Unies qui fournissent une aide humanitaire aux Kampuchéens déplacés à la suite de l'occupation de leur pays par le Viet Nam. Je partage le point de vue du Secrétaire général, selon lequel les progrès auxquels a permis d'aboutir le programme de réinstallation des Kampuchéens réfugiés en Thaïlande sont encourageants. Puisque la question du Kampuchea n'est toujours pas réglée, il importe que l'Assemblée continue de lancer des appels en faveur d'une aide d'urgence aux Kampuchéens qui sont toujours dans le besoin, et en particulier à ceux qui vivent dans les centres d'accueil thaïlandais.

Enfin, je désire demander instamment à l'Assemblée d'entériner sans équivoque le processus de réconciliation nationale qui est en train de faire son apparition au Kampuchea et qui gagne rapidement du terrain.

Mme BERGET JORGENSEN (Norvège) (interprétation de l'anglais) : C'est avec une profonde tristesse que ma délégation a appris la nouvelle du décès soudain du Président de la République populaire du Mozambique, S. Exc. M. Samora Machel, et d'autres membres du groupe qui l'accompagnait au moment où ce tragique accident s'est produit. Le président Machel était un homme d'Etat africain éminent et le dirigeant hautement respecté de son pays, un pays avec lequel la Norvège entretient des relations amicales étendues depuis qu'il a accédé à l'indépendance. Je désire exprimer les sentiments de sympathie et les condoléances de ma délégation à l'occasion de ce décès, qui représente une perte tragique pour le Gouvernement et le peuple du Mozambique. Je prie la délégation du Mozambique de bien vouloir transmettre nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple du Mozambique ainsi qu'aux familles des disparus.*

* M. Yusof (Malaisie), vice-président, assume la présidence.

Mme Berget Jorgensen (Norvège)

Pour la huitième année consécutive, l'Assemblée générale est appelée à examiner l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam. En dépit des nombreux efforts qui ont été faits pour parvenir à une solution politique d'ensemble, pacifique et juste, et bien qu'une majorité toujours plus nombreuse appuie les résolutions des Nations Unies, les forces vietnamiennes demeurent au Kampuchea en violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Cette situation est extrêmement regrettable, pour la communauté internationale, pour la région de l'Asie du Sud-Est et, surtout, pour le peuple du Kampuchea qui a déjà tellement souffert.

La délégation norvégienne a souligné à maintes reprises que la puissance occupante était responsable au premier chef de la situation actuelle. Les interventions étrangères violent les principes fondamentaux du droit international et représentent une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. De même que le monde ne saurait excuser l'ancien régime du Kampuchea dont les violations grossières des droits de l'homme ont fait d'innombrables victimes et causé d'indicibles souffrances, de même il ne peut tolérer qu'une puissance envahisse et occupe un autre pays. Les violations des droits de l'homme de l'ancien régime ne confèrent pas la moindre légitimité au nouveau régime ni à la manière dont il a été installé à Phnom Penh.

La délégation norvégienne est d'avis que la première chose à faire pour arriver à une solution d'ensemble au Kampuchea, c'est obtenir de la puissance occupante qu'elle s'engage à cesser toutes les hostilités et à retirer ses troupes. Le Kampuchea pourra alors envisager de restaurer et de maintenir son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis, et dont la Norvège est coauteur, nous paraît contenir les éléments d'un règlement politique d'ensemble : premièrement, le retrait total de toutes les forces étrangères; deuxièmement, le droit du peuple kampuchéen de choisir librement son gouvernement. Ma délégation ne doute pas que l'Assemblée générale réaffirme une nouvelle fois ces principes fondamentaux pour un règlement de la question du Kampuchea.

Le Secrétaire général continue à rechercher une solution pacifique au problème kampuchéen par ses discussions approfondies avec les parties en cause. Mon gouvernement voudrait féliciter le Secrétaire général et son représentant spécial, qui ne ménagent aucun effort pour arriver à un règlement négocié. Qu'ils soient assurés de notre appui.

Mme Berget Jorgensen (Norvège)

Toutes les parties intéressées semblent conscientes de la nécessité d'arriver rapidement à un règlement politique, lequel ne peut être obtenu que par le biais de négociations authentiques et sans conditions préalables. A cet égard, mon gouvernement aimerait dire qu'il appuie les efforts entrepris par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Il est regrettable que près de 250 000 Kampuchéens vivent encore dans les sites d'évacuation situés à la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea. Mais le calme relatif qui règne depuis un an dans la région a permis aux diverses organisations et institutions qui viennent en aide à la population frontalière de réorganiser leurs activités et d'améliorer leur efficacité dans les domaines de la santé publique, de la nutrition et de l'aide sociale.

L'année dernière, mon gouvernement a contribué pour la somme de 900 000 dollars au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au Programme alimentaire mondial, au Comité international de la Croix-Rouge et à diverses organisations humanitaires non gouvernementales qui viennent en aide aux réfugiés kampuchéens, pour les opérations frontalières de secours des Nations Unies. Tant que la recherche d'une solution politique au problème du Kampuchea se poursuivra, il sera nécessaire d'aider les réfugiés de la zone frontalière. Mon gouvernement continuera à assumer sa juste part du coût de cet effort humanitaire.

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : La nouvelle tragique de la mort de M. Samora Machel, Président du Mozambique, dans un accident d'avion au-dessus du territoire de l'Afrique du Sud a profondément choqué le Gouvernement et le peuple de l'Inde. L'Inde admirait beaucoup le président Machel, valeureux combattant de la liberté qui a fait preuve d'un courage exemplaire face aux perpétuelles attaques lancées contre son gouvernement et contre son pays par les racistes de Pretoria. Il avait noué d'étroits liens d'amitié avec feu Mme Indira Gandhi, Premier Ministre de l'Inde, et avec notre Premier Ministre actuel, M. Rajiv Gandhi. Au nom du Gouvernement et du peuple indiens, mais aussi au nom de ma délégation, je tiens à rendre un hommage vibrant à feu le Président du Mozambique pour sa précieuse contribution à l'histoire de la lutte de libération en Afrique australe et à exprimer à nouveau notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple du Mozambique.

M. Gharekhan (Inde)

L'Inde entretient avec les pays de l'Asie du Sud-Est, y compris les pays de la péninsule indochinoise, des liens séculaires. Ces liens historiques et culturels ont récemment été renforcés par notre lutte commune contre la domination coloniale. Depuis qu'elles ont accédé à l'indépendance, nos nations se consacrent à la noble tâche d'offrir une vie meilleure à leur peuple.

L'Asie du Sud-Est se trouve dans une partie stratégique du monde et c'est la raison pour laquelle les guerres de libération y ont été si longues et acharnées. Nous tenons une fois encore à dire notre admiration pour les courageux peuples d'Indochine et d'ailleurs qui luttent avec tant de bravoure contre des forces puissantes pour reconquérir leur liberté. Nous avons espéré que la paix et la reconstruction auraient suivi cette période de troubles et d'instabilité. Malheureusement, ma délégation constate que ces espoirs ont été déçus.

Une fois encore, l'Assemblée se penche sur la situation au Kampuchea. Il y a quelques jours, la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale examinait le cas du Kampuchea. L'Inde reconnaît le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea en place à Phnom Penh en tant que gouvernement légitime du peuple kampuchéen. Nous sommes d'avis que la République populaire du Kampuchea devrait pouvoir occuper la place qui lui revient de droit aux Nations Unies. Nous ne voyons pas à quoi peut mener un débat sur une situation donnée dans cette région sans la participation de la République populaire du Kampuchea.

A la huitième réunion au sommet des pays non alignés, à Harare, les chefs d'Etat et de gouvernement :

"se sont montrés fort préoccupés par les conflits continus et les tensions qui agitent cette région, en particulier du fait que de nombreux Etats en cause sont membres du Mouvement des pays non alignés. Ils ont réaffirmé leur appui aux principes de non-ingérence dans les affaires d'Etats souverains et de l'inadmissibilité de l'usage de la force contre les Etats souverains. Ils ont mis en garde contre le danger réel d'une propagation des tensions existant au Kampuchea et alentour. Ils se sont déclarés convaincus qu'il faut d'urgence trouver un moyen de renverser la tendance par une solution politique globale qui prévoit le retrait de toutes les forces étrangères, garantissant ainsi le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région, y compris le Kampuchea."

(NAC/CONF.8/DOC.22, p. 66)

M. Gharekhan (Inde)

En outre, les chefs d'Etat ou de gouvernement :

"ont réaffirmé le droit du peuple du Kampuchea de décider de son propre destin, à l'abri de toute ingérence, subversion et coercition étrangères et ils ont exprimé l'espoir qu'un processus de négociation et la compréhension mutuelle permettront de créer un climat favorable à l'exercice de ce droit. Ils sont également convenus que les problèmes d'ordre humanitaire résultant des conflits qui troublent cette région appellent des mesures d'urgence exigeant la coopération active de toutes les parties concernées. Ils ont instamment prié tous les Etats de la région d'engager un dialogue conduisant au règlement de leurs différends et à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région, ainsi qu'à l'élimination d'ingérences ou de menaces d'intervention de puissances extérieures. Dans ce contexte, ils ont noté avec satisfaction et approuvé les efforts déployés en vue de créer dans les meilleurs délais une zone de paix, de liberté et de neutralité dans la région et ils ont demandé à tous les Etats d'apporter leur appui entier à ces efforts." (NAG/CONF.8/DOC.22, p. 67)

Ma délégation est convaincue que toute solution au problème devrait se fonder sur les principes et le cadre acceptés par la huitième Conférence au sommet des pays non alignés.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le rapport du Secrétaire général sur la situation au Kampuchea, qui figure au document A/41/707. Nous avons pris note des efforts entrepris par le Secrétaire général en 1986 pour réaliser des progrès en vue du règlement pacifique du problème kampuchéen. Le Secrétaire général a déclaré :

"Je suis persuadé que le seul moyen d'y parvenir est d'engager des négociations véritables non assorties de conditions préalables. Je demande instamment aux pays intéressés de chercher activement, au cours des mois à venir, à mettre en place un mécanisme mutuellement acceptable qui permette d'engager ce processus de négociations. C'est ainsi qu'il sera possible de donner véritablement une chance à la paix et à la réconciliation. Les concessions qui pourraient être nécessaires de part et d'autre pour ce faire ne seront rien par rapport aux avantages qui pourront finalement en être retirés." (A/41/707, par. 20)

Nous avons également noté les autres propositions de dialogue et de négociations qui ont été avancées.

M. Gharekhan (Inde)

La question du Kampuchea inquiète ma délégation à double titre. Nous souhaitons tout d'abord atténuer les effets des souffrances délibérées et implacables qui ont été infligées au peuple kampuchéen par le régime de Pol Pot. Le peuple du Kampuchea commence seulement à émerger des séquelles de la politique abominable suivie par le régime de Pol Pot et il a entrepris un effort massif de reconstruction économique et sociale, sous la direction du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea. Le Gouvernement et le peuple de l'Inde appuient pleinement ces efforts. Ces efforts ont également reçu l'appui de la communauté internationale et la coopération de différentes agences des Nations Unies qui ont des activités à l'intérieur du Kampuchea. Le rapport du Secrétaire général indique en détail la mise en oeuvre de programmes d'assistance humanitaire au peuple kampuchéen. Nous apprécions vivement les efforts faits par les différentes institutions des Nations Unies ainsi que par les nombreuses organisations non gouvernementales dont les membres ont travaillé de façon désintéressée dans l'accomplissement de leurs devoirs. L'Inde, elle-même, a apporté sa contribution modeste. Elle continuera.

En deuxième lieu, une délégation souhaite qu'on trouve les moyens qui permettront d'assurer le retour d'une paix durable dans la péninsule indochinoise en particulier et dans la région de l'Asie du Sud-Est en général. Nous ne pensons pas que des positions inflexibles ou des tentatives visant à restaurer le statu quo ante créeront les conditions propices à une solution pacifique et durable. Le peuple du Kampuchea ne peut pas permettre le retour de ceux-là mêmes qui ont semé ravages et terreur. Ce qu'il faut, dans l'immédiat, c'est encourager le dialogue qui permettrait d'accroître la confiance. C'est essentiel si l'on veut créer un climat propice à un règlement négocié. Il ne peut y avoir de solution militaire à ce problème. L'ingérence et les pressions militaires produiront des résultats contraires au but recherché. Ce qui est indispensable, c'est une approche équilibrée qui tienne compte de la sécurité et d'autres éléments de tous les pays de la région et qui élimine toute ingérence étrangère.

L'Inde est prête à appuyer toute mesure constructive qui permette d'atténuer les tensions et de favoriser une solution politique viable. Mais nous ne pensons pas que l'approche préconisée dans le projet de résolution A/41/L.2 obtiendra les résultats escomptés. C'est pourquoi ma délégation s'abstiendra lors du vote sur ce projet de résolution.

M. THOMPSON (Fidji) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation s'associe à celles qui l'ont précédée pour exprimer la profonde tristesse que nous éprouvons à l'occasion de la mort du président Machel. Nous présentons nos sincères condoléances au peuple du Mozambique et à la famille du disparu.

Il nous faut, une fois encore, prendre part à un débat qui tourne en dérision les dispositions de la Charte des Nations Unies. En effet, pour la septième année maintenant, nous devons rappeler au Viet Nam qu'il bafoue l'engagement qu'il a pris lorsqu'il est entré aux Nations Unies. L'occupation par la force du Kampuchea continue de causer des souffrances effroyables au peuple kampuchéen. C'est une politique scandaleuse qui n'a pas sa place dans les relations internationales. Ce conflit hypothèque gravement la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et fait peser une grave menace de déstabilisation internationale. Le vote qui a lieu tous les ans à l'Assemblée générale montre clairement que la majorité écrasante de la communauté internationale condamne la poursuite de l'occupation et elle a réclamé à maintes reprises un règlement négocié. La Conférence internationale sur le Kampuchea de juillet 1981 a jeté les bases d'un règlement qui comprend le retrait des forces vietnamiennes, le droit du peuple kampuchéen de décider de son propre avenir et la restauration de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du statut non aligné du Kampuchea.

Le refus du Viet Nam de se retirer du Kampuchea est un défi aux résolutions des Nations Unies ainsi qu'à la communauté internationale, pratiquement unanime sur ce point. En dépit de sa présence militaire massive, le Viet Nam n'a pas été en mesure d'assujettir le peuple du Kampuchea. Les forces de résistance kampuchéennes restent actives et efficaces. Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, sous la présidence de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, continue de jouir du plein appui des Kampuchéens et de la communauté internationale.

La proposition en huit points avancée par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, en mars de cette année, a reçu un large soutien. Ma délégation, comme de nombreuses autres, pense que ces propositions représentent une évolution très positive et illustrent la volonté du gouvernement de coalition de trouver une solution juste et durable au problème kampuchéen. Etant donné que ce plan contient deux nouveaux éléments qui montrent que le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique est disposé à chercher un terrain d'entente, nous sommes déçus de la position inflexible du Viet Nam.

M. Thompson (Fidji)

Nous félicitons les membres de l'ANASE pour leurs initiatives et leurs efforts persistants dans la recherche d'une solution juste et durable. Ils ont été au premier plan de l'action internationale et méritent notre plein appui. Le Secrétaire général et son représentant spécial ont cherché activement le moyen de faciliter le processus de paix. Le succès continue pour l'instant de nous échapper du fait, essentiellement, de l'intransigeance du Viet Nam.

Il est très regrettable que le conflit ait été une source d'instabilité pour une région beaucoup plus étendue. Les 250 000 réfugiés connaissent de cruelles épreuves et sont un fardeau pour la Thaïlande. Il est triste d'apprendre que, non contents d'attaquer périodiquement ces gens sans défense, les occupants du Kampuchea ont posé plus de 1 000 mines sur le territoire thaïlandais, qui tuent et mutilent sans discrimination.

Une politique délibérée de migration, contraire aux dispositions spécifiques de la Charte des Nations Unies, a été mise en place pour changer la démographie de certaines parties du Kampuchea. Cette pratique doit cesser immédiatement.

Les bases d'un règlement juste et durable du problème kampuchéen existent. Seule est requise maintenant la volonté du Viet Nam et de son mentor de respecter les dispositions de la Charte et les résolutions de l'Assemblée générale. Nous pensons que le projet de résolution dont nous sommes saisis rassemble les éléments essentiels d'un règlement. Nous sommes heureux d'être une fois encore l'un de ses 60 auteurs et nous recommandons son adoption à l'Assemblée.

M. ABISINITO (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (interprétation de l'anglais) :
Au nom de ma délégation, je voudrais d'abord m'associer aux orateurs précédents et exprimer nos condoléances les plus sincères au peuple du Mozambique pour la mort tragique et prématurée du président samora Moïses Machel et de ses proches collaborateurs dans un accident d'avion. Le président Samora Moïses Machel était un grand homme d'Etat. Sa mort est une lourde perte pour le peuple du Mozambique, pour sa famille endeuillée et pour le continent africain. Je tiens à leur exprimer nos condoléances les plus sincères.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée tenait à intervenir sur la situation au Kampuchea parce que ce problème fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité en Asie du Sud-Est. Nous nous inquiétons également des souffrances infligées au peuple du Kampuchea et de la poursuite des violations des droits de l'homme les plus fondamentaux par l'Etat occupant, et du déni du droit légitime du peuple kampuchéen de décider librement de son avenir. La situation au Kampuchea est examinée par les Nations Unies depuis que le Viet Nam a envahi ce pays, en 1978. Plusieurs propositions faites par de nombreux pays, y compris une proposition par les Etats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), ont été présentées aux Nations Unies pour essayer de trouver une solution pacifique à la situation au Kampuchea. Chacune de ces propositions cherchait à trouver la meilleure façon de régler le problème kampuchéen. Comme la plupart des membres de l'Organisation le savent, la proposition la plus constructive a été celle de l'ANASE, et elle a reçu l'appui dynamique de plusieurs Membres des Nations Unies, dont la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Pendant longtemps, la proposition de l'ANASE a constitué le cadre le plus utile au règlement du problème kampuchéen, avant la proposition en huit points faite par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, le 17 mars 1986. Un élément encourageant dans cette situation entre le Viet Nam et les parties les plus intéressées à la question du Kampuchea, notamment le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, c'est qu'il existe des deux côtés la ferme volonté de trouver une solution politique à la question du Kampuchea. A cet égard, la Papouasie-Nouvelle-Guinée soutient que la proposition en huit points tendant à régler le problème du Kampuchea suivant la proposition du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique n'est pas seulement le cadre le plus complet et le plus constructif pour négocier une

M. Abisinio (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

solution politique du problème, mais également le meilleur moyen de concilier les intérêts divergents des différentes parties.

Dans la proposition, on invite le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et le Viet Nam à négocier le retrait des forces vietnamiennes du Kampuchea. La proposition prévoit également que le retrait des forces vietnamiennes devra être suivi par le partage des pouvoirs administratifs entre les différents groupes au Kampuchea. En outre, on prévoit la tenue d'élections libres sous les auspices des Nations Unies et la signature par le Kampuchea et le Viet Nam d'un traité de non-agression et de coexistence pacifique.

Si le Viet Nam acceptait la proposition, cela permettrait au Kampuchea de redevenir un pays indépendant et non aligné tandis que le Viet Nam retrouverait sa bonne réputation dans la communauté internationale. La Papouasie-Nouvelle-Guinée estime que la proposition en huit points montre que le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a souligné sa capacité de s'accommoder des intérêts du Viet Nam jusqu'à la limite, essentiellement pour trouver une solution politique juste et durable au problème du Kampuchea. Il faut reconnaître en toute justice que le Viet Nam montre une certaine souplesse et une volonté d'examiner la proposition en huit points. La Papouasie-Nouvelle-Guinée considère que cette proposition est des plus accommodantes pour les deux parties au conflit, car elle renferme l'espoir du maintien de la paix et de la sécurité dans la région.

Il est très inquiétant que le Viet Nam se livre à des incursions militaires en Thaïlande, pays qui assume le fardeau de s'occuper des réfugiés du Kampuchea. Nous lançons un appel au Viet Nam pour qu'il abandonne ces pratiques et qu'il respecte l'intégrité territoriale de la Thaïlande. Nous avons examiné avec beaucoup d'intérêt la proposition en huit points élaborée par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et nous espérons que le Viet Nam et les responsables politiques du Kampuchea démocratique saisiront l'occasion d'engager un dialogue authentique pour aboutir enfin à une solution du problème kampuchéen. La Papouasie-Nouvelle-Guinée s'associe aux pays de l'ANASE, qui ont exprimé leur appui à la proposition en huit points.

M. PEJIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort tragique du président Samora Moisés Machel, Président de la République populaire du Mozambique, éminent

M. Pejic (Yougoslavie)

combattant de la liberté et dirigeant politique, un des hommes d'Etat les plus estimés dans le monde. C'est une grave perte non seulement pour le Mozambique et l'Afrique mais également pour l'ensemble du Mouvement des pays non alignés, aux activités duquel il a grandement contribué et aux principes duquel il était profondément attaché. Avec la mort du président Machel, la Yougoslavie a perdu un ami cher avec lequel elle entretenait des relations fraternelles depuis l'époque où il dirigeait la lutte courageuse du peuple du Mozambique contre l'exploitation et la domination. Au nom de la délégation de la Yougoslavie, j'exprime mes condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement du Mozambique ainsi qu'à la famille du disparu.

La question du Kampuchea fait partie des problèmes internationaux qui affectent la paix et la sécurité, auxquelles la Yougoslavie attache une importance capitale.

Le débat qui s'est conclu récemment à l'Assemblée générale a corroboré l'idée que la situation internationale reste complexe et difficile du fait, dans une grande mesure, de l'incapacité à faire disparaître les crises et les foyers de tension dans le monde.

L'Assemblée générale, je le souligne avec inquiétude, examine pour la huitième fois consécutive la situation au Kampuchea, dont le peuple mène depuis des années un combat juste et persistant pour la liberté et l'indépendance, contre l'occupation et l'intervention étrangères, témoignant une fois encore du fait bien connu que les problèmes internationaux ne peuvent pas être réglés par l'agression et la force militaire.

Le caractère inadmissible du recours à la force et à l'intervention contre les Etats souverains est l'un des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de la politique de non-alignement. Consciente des violations flagrantes de plus en plus fréquentes de ces principes et reconnaissant le risque que cela devienne une habitude de la part des pays les plus grands et les plus puissants dans leurs relations avec les petits pays, l'Assemblée générale, sur proposition des pays non alignés, a adopté il y a cinq ans une déclaration sur le caractère inadmissible de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats.

M. Pejic (Yougoslavie)

La communauté internationale, et notamment l'Organisation des Nations Unies, qui s'est vue confier une responsabilité particulière dans le maintien de la paix et de la sécurité, doivent défendre avec cohérence ces principes quels que soient l'endroit et le moment où ils sont menacés ou violés. Elles doivent également désavouer résolument toute tentative visant à légaliser la situation créée par l'intervention militaire, comme par exemple la prolongation de l'occupation et la politique du fait accompli.

Avec les autres pays non alignés, la Yougoslavie s'est résolument efforcée de faire respecter rigoureusement le droit inaliénable de chaque peuple à l'indépendance, à la liberté, et à un développement politique et social indépendant. C'est seulement sur la base de ces principes qu'une solution durable au problème du Kampuchea peut être garantie, de même que la paix et la sécurité en Asie du Sud-Est. En ce sens, le problème du Kampuchea n'est pas simplement régional, c'est un problème aux implications plus larges.

Le seul moyen possible de parvenir à une solution complète et pacifique du problème du Kampuchea, de même que de la crise actuelle en Asie du Sud-Est est de recourir à la pleine mise en oeuvre des résolutions des Nations Unies et des décisions et positions adoptées lors de la Conférence internationale sur le Kampuchea et lors d'autres réunions et conférences de pays non alignés, et ce, dans le respect des aspirations et des intérêts véritables du peuple kampuchéen.

Aucune solution n'est possible sans la participation de représentants du Gouvernement du Kampuchea démocratique, sous la direction de S. A. R. le prince Norodom Sihanouk, reconnu par l'Assemblée générale comme étant le seul représentant légitime du Kampuchea. Cela suppose un retrait complet de toutes les troupes étrangères et la possibilité pour le peuple du Kampuchea de décider librement et en toute indépendance, sans ingérence ni pression extérieure, du cours de son développement interne et de sa politique étrangère. Toute autre solution serait contraire aux aspirations du peuple du Kampuchea et aux exigences de la communauté internationale.

La Yougoslavie a appuyé activement tous les efforts constructifs visant à parvenir à une solution du problème du Kampuchea. A cet égard, le plan en huit points du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique représente une base constructive et acceptable pour la solution de ce problème.

M. Pejic (Yougoslavie)

Depuis le début de la crise, la Yougoslavie a toujours souligné le rôle irremplaçable et inévitable de l'Organisation des Nations Unies dans le règlement de la crise qui menace depuis des années la stabilité et la sécurité en Asie du Sud-Est. Notre pays a toujours appuyé les efforts du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. Exc. Javier Pérez de Cuéllar, pour essayer de surmonter le problème du Kampuchea par des moyens politiques, conformément aux buts et principes de la Charte et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies. Rappelons une fois encore que l'Organisation des Nations Unies fournit une assistance humanitaire importante au peuple du Kampuchea, notamment aux nombreux réfugiés qui fuient leur propre pays.

La Yougoslavie est fermement convaincue qu'il ne peut y avoir de paix et de sécurité durable dans la région de l'Asie du Sud-Est sans le rétablissement de l'indépendance et du statut de pays non aligné du Kampuchea, ni sans la création des conditions nécessaires pour que son peuple puisse décider de son propre sort et de son développement politique et social de façon libre et démocratique, sans pression et sans ingérence extérieures. Par ailleurs, c'est la base même de la position que la Yougoslavie a toujours adoptée sur la question du Kampuchea, que ce soit dans l'enceinte des Nations Unies, dans le cadre du Mouvement des pays non alignés ou de sa politique étrangère.

Comme par le passé, la Yougoslavie votera cette année encore pour le projet de résolution sur la situation au Kampuchea. Nous exprimons par là notre profonde conviction que c'est uniquement par le respect total du droit de tous les peuples de la région à la liberté et à l'autodétermination qu'il est possible de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est et dans le monde entier.

M. FISCHER (Autriche) (interprétation de l'anglais) : L'Autriche a appris avec beaucoup de peine et de douleur la nouvelle de la mort de Samora Machel, président de la République populaire du Mozambique. Je voudrais exprimer ici les condoléances très sincères de mon gouvernement à la famille endeuillée ainsi qu'au peuple du Mozambique. La mort prématurée de ce grand homme d'Etat constitue une lourde perte non seulement pour les pays d'Afrique mais également pour la communauté internationale tout entière.

L'occupation illégale du Kampuchea continue. Il en résulte des souffrances continues pour le peuple kampuchéen, un climat de méfiance et d'instabilité en

M. Fischer (Autriche)

Asie du Sud-Est et la violation permanente des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, comme l'inadmissibilité du recours à la menace ou à l'emploi de la force, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le droit à l'autodétermination des peuples. La position de l'Autriche sur ces questions de principe est connue de tous, et point n'est besoin d'y revenir.*

Au cours des dix dernières années, le peuple kampuchéen a enduré des souffrances indicibles. La situation serait pire encore aujourd'hui si la communauté internationale n'avait pas répondu à ces difficultés par des gestes de solidarité massive. Les programmes d'assistance humanitaire à grande échelle ont permis d'améliorer les conditions de vie au Kampuchea. La situation économique reste précaire et il faudra un surcroît d'assistance, notamment pour les réfugiés qui se trouvent le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea. L'Autriche contribue régulièrement à ces secours.

Nous discutons de cette question depuis huit ans maintenant. L'un des buts importants de ce débat est de veiller à ce que le problème du Kampuchea ne soit pas oublié par la communauté internationale.

Un autre but, est de nous donner l'occasion de passer en revue les événements qui se sont déroulés depuis l'année dernière, et de faire le point. Le rapport du Secrétaire général est, comme toujours, une base des plus utiles à cet effet. Nous avons notamment pris note avec intérêt de son évaluation selon laquelle :

"de nouveaux efforts seront nécessaires pour atténuer les nettes divergences qui continuent de séparer les positions relatives à la procédure de négociation et à la mise en place des principaux éléments d'un règlement politique d'ensemble." (A/41/707, par. 11)

Pour sortir de l'impasse actuelle et progresser, il faut avant tout que se manifeste sans réserve la volonté politique nécessaire à la recherche d'une solution politique au problème kampuchéen.

Je tiens à remercier le Secrétaire général et son représentant spécial des efforts qu'ils déploient pour contribuer à une telle solution.

L'Autriche, compte tenu de sa propre expérience historique et de son ferme attachement aux principes que je viens d'énoncer, continue d'accorder une grande

* M. Moushoutas (Chypre), vice-président, assume la présidence.

M. Fischer (Autriche)

importance à la solution politique du problème du Kampuchea et contribuera à la recherche de celle-ci. C'est pourquoi, le Ministre des affaires étrangères de l'Autriche d'alors, M. Léopold Gratz, avait accepté de succéder le 1er janvier 1986 à M. Willibald Pahr en tant que président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, lorsque ce dernier a démissionné, après avoir été élu secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme.

En janvier 1986, le Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea s'est rendu dans quatre pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), en Indonésie, en Malaisie, à Singapour et en Thaïlande, et s'est également rendu en visite officielle au Viet Nam, en sa qualité de ministre des affaires étrangères de l'Autriche.

M. Fischer (Autriche)

Sur la base de cette réunion, M. Gratz estime que, bien qu'il y ait d'importantes divergences de vues sur les éléments d'une solution politique et sur les modalités nécessaires pour mettre en train un processus de négociation, il semblerait exister un terrain commun que l'on pourrait peut-être examiner davantage par la suite. Cela vaut, par exemple, pour les questions du retrait de toutes les troupes étrangères, d'une réconciliation nationale et de prise en considération des intérêts de sécurité de tous les Etats de la région.

M. Gratz a reçu au mois de juillet de cette année une mission du Comité ad hoc à Vienne. Au cours de ses entretiens avec la mission, il a pris note avec beaucoup d'intérêt des démarches et des initiatives diplomatiques récentes faites pour trouver une solution politique au problème kampuchéen.

L'Autriche et le Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea continueront de poursuivre leurs entretiens avec les parties intéressées pour favoriser un règlement juste, durable et d'ensemble de ce problème que le peuple kampuchéen recherche depuis si longtemps.

M. DAZA (Chili) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, il y a presque huit ans que les troupes vietnamiennes envahissaient brutalement le Kampuchea, violant ainsi les principes les plus élémentaires du droit international consacrés par la Charte des Nations Unies. Aujourd'hui, nous sommes atterrés de voir que dans ce pays la force continue de prévaloir et de primer sur le droit et sur la justice.

La communauté internationale ne peut rester passive devant cette situation. C'est ainsi que, depuis 1979, année après année, l'Assemblée générale s'est vue dans l'obligation morale et politique de révéler au monde la situation tragique que connaît le peuple khmer qui ne souhaite qu'une chose, vivre et se développer en paix et se doter de son propre gouvernement, sans aucune ingérence extérieure.

Cependant, en dépit des résolutions adoptées par l'Assemblée générale avec l'appui de toutes les délégations qui représentent des pays épris de paix, nous voyons encore aujourd'hui l'administration vietnamienne au Kampuchea - qui ne subsiste que grâce à l'appui de l'Union soviétique - faire fi de l'opinion majoritaire de la communauté internationale, qui se fonde sur le droit international et les principes de l'Organisation des Nations Unies.

Pour les petits pays sans puissance et qui souhaitent vivre en paix et décider de leur propre sort, la situation au Kampuchea qui résulte de l'invasion

M. Daza (Chili)

soviéto-vietnamienne est particulièrement grave. Elle implique la violation des principes fondamentaux que nous estimons être la meilleure garantie de la coexistence pacifique. Ces principes, et au premier chef le principe du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, sont violés impunément par le Viet Nam et l'URSS. La communauté internationale ne peut donc accepter cette situation et, en adoptant le projet de résolution A/41/L.2 parrainé par ma délégation, elle attestera de son rejet de la situation et de son indignation.

Parallèlement, nous réaffirmons notre ferme appui à la lutte du peuple khmer dirigé par le président Norodom Sihanouk contre l'occupation étrangère et notre solidarité avec les milliers de réfugiés qui ont dû fuir leur pays face à une situation cruelle et insoutenable, qui ne leur laissait aucune autre option. Ils doivent garder l'espoir qu'un jour - que nous souhaitons proche - le Kampuchea pourra, comme les autres pays, jouir du droit d'être un Etat souverain et indépendant, sans aucune ingérence extérieure, et rechercher une vie meilleure pour son peuple, dans la paix et la stabilité.

En 1981, la Conférence internationale sur le Kampuchea s'est réunie, conformément à la résolution 35/6 de l'Assemblée générale. Cette conférence a représenté un premier pas vers l'établissement d'un Kampuchea libre, indépendant et neutre, qui puisse être considéré comme véritablement non aligné. Nous restons convaincus que seul un accord politique d'ensemble, qui tienne compte avant tout des intérêts du peuple khmer peut ramener la paix dans cette région troublée.

Cet accord doit être fondé sur le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, l'engagement de la part de tous les Etats de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de ce pays, l'établissement d'un gouvernement véritablement représentatif et, en définitive, le droit du peuple khmer à l'autodétermination. Seule la conjugaison de ces éléments permettra de mettre un terme aux souffrances que le peuple kampuchéen endure depuis plus de 30 ans.

La communauté internationale a l'obligation morale de ne ménager aucun effort pour mettre un terme à la tragédie du peuple kampuchéen.

M. DIATTA (Niger) : Ma délégation a été profondément chagrinée lorsqu'elle a appris, ce matin, l'accident tragique qui a causé le décès de S. Exc. M. Samora Moisés Machel, président de la République populaire du Mozambique. Sa disparition représente une perte énorme non seulement pour le Mozambique et

M. Diatta (Niger)

l'Afrique tout entière mais également pour les autres membres de la communauté internationale. L'oeuvre grandiose qu'il a accomplie pour la libération et l'édification de la nation mozambicaine restera à jamais gravée dans la mémoire du peuple de notre pays. En ce moment de deuil, ma délégation prie la délégation soeur du Mozambique de bien vouloir accepter ses condoléances les plus attristées et ses sentiments de profonde sympathie.

L'intervention armée et l'occupation continue de son territoire par des troupes étrangères ont plongé le Kampuchea dans un cycle infernal de souffrances se traduisant par une oppression féroce, des privations économiques de toute sorte et l'exil de centaines de milliers de ses ressortissants vers les pays voisins afin de pouvoir échapper à la mort ou à la captivité.

Cette tragédie qu'endure le Kampuchea, et cela depuis huit ans, met en cause non seulement la survie même de cette nation et sa civilisation bimillénaire, mais également sa politique de paix, de neutralité et de non-alignement.

M. Diatta (Niger)

L'ampleur et la gravité du calvaire que souffre ce peuple pacifique et laborieux, et dont on sait l'attachement profond à la coexistence pacifique et à l'amitié avec tous les autres peuples du monde, ont été mis en lumière dans toute leur dimension par S. A. R. le prince Norodom Sihanouk dans l'important discours qu'il a prononcé lors du débat général de la présente quarante et unième session.

Si cette année nous sommes amenés à examiner de nouveau ce douloureux problème, c'est que la situation ne s'est pas améliorée. Le peuple kampuchéen est toujours privé de son indépendance et de sa liberté, ainsi que de son droit de décider sans contrainte aucune de son avenir, sous la direction d'un gouvernement de son choix.

L'invasion et l'occupation du Kampuchea par un Etat Membre de notre organisation sont une violation des idéaux et principes de notre Charte, notamment ceux qui affirment le respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de tout Etat, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et le règlement pacifique des différends internationaux par des moyens pacifiques.

Cette violation flagrante de la Charte de notre organisation a entraîné une rupture de paix à l'intérieur du territoire kampuchéen, et créé une situation d'instabilité dans la région du Sud-Est asiatique qui ne souhaite que vivre en paix après les guerres et les grands tensions qui l'ont affectée, depuis la fin du dernier conflit mondial. Notre organisation se doit donc de ne point accepter le statu quo et d'oeuvrer avec la plus grande énergie pour faire triompher à nouveau dans cette situation les principes sacrés de la Charte de notre organisation.

A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que, sept fois de suite, notre assemblée générale a adopté, à une très forte majorité, une résolution qui énonce les conditions devant permettre d'aboutir à un règlement politique d'ensemble du problème kampuchéen, à savoir : le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, le rétablissement et la préservation de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, le droit du peuple kampuchéen de décider de son sort et l'engagement de la part de tous les Etats de ne pas intervenir et de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures du Kampuchea. Hélas, force est de constater que, malgré l'adoption de ces résolutions, nous nous trouvons toujours dans l'impasse face à ce problème.

Ce n'est pourtant pas les bonnes volontés qui ont fait défaut en vue de l'instauration d'un dialogue soutenu et constructif entre les parties concernées,

M. Diatta (Niger)

dialogue à partir duquel pourra naître une confiance mutuelle et la création de conditions propices à un règlement global et durable de cette question. Nous mentionnerons, à cet égard, les efforts déployés, depuis l'éclatement de ce conflit, par le Secrétaire général, les pays membres de l'ANASE et le Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea, en vue d'atténuer les divergences qui continuent de séparer les parties concernées, en ce qui concerne notamment la procédure de négociation et la mise en place des principaux éléments d'un règlement politique d'ensemble. Ma délégation tient à se féliciter de tous ces efforts et missions de bons offices et souhaite qu'ils se poursuivent avec la même détermination, soucieuse qu'est elle de voir le Kampuchea et la région du Sud-Est asiatique recouvrer la paix et la stabilité auxquelles aspirent leurs populations.

La proposition en huit points faite, le 17 mars dernier, par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique constituée également, aux yeux de ma délégation, une plate-forme idoine pour un règlement politique du problème du Kampuchea, dans la mesure où cette proposition est non seulement conforme aux résolutions pertinentes de notre organisation en la matière, mais prône également une politique de réconciliation nationale, facteur indispensable pour le maintien de l'unité et de la survie de ce pays.

En cette année internationale de la paix, ma délégation voudrait exhorter toutes les parties concernées à saisir cette nouvelle chance de paix et à répondre positivement aux appels et aux déclarations de l'immense majorité des Etats Membres des Nations Unies, qui demandent que les négociations se poursuivent en vue d'aboutir à un règlement politique d'ensemble à même de restaurer l'indépendance et la souveraineté de la nation kampuchéenne.

Nous voudrions, en terminant, saluer la ténacité et la détermination avec lesquelles le peuple du Kampuchea continue sa lutte patriotique pour se libérer de la domination étrangère, lutte qu'il mène sous la direction des forces du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique. Le ralliement à ses côtés de la résistance nationaliste et le soutien qu'il a reçu de la majorité écrasante des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies prouvent bien que le Gouvernement de coalition représente véritablement les aspirations profondes du peuple kampuchéen.

M. Diatta (Niger)

Le Niger, qui demeure un fervent défenseur du respect de la souveraineté des nations et du droit des peuples à vivre en paix et à choisir en toute liberté leur système économique et social, continuera à le soutenir jusqu'à la victoire finale. C'est pourquoi il s'est, cette année encore, porté coauteur du projet de résolution A/41/L.2, qui réaffirme à nouveau les bases du règlement de cette question, et espère qu'il recevra, une fois de plus, l'appui d'une majorité importante des Etats Membres.

M. LOPEZ (Philippines) (interprétation de l'anglais) : Au nom du peuple et du Gouvernement des Philippines, je voudrais transmettre au Gouvernement et au peuple du Mozambique nos sincères condoléances à la suite de la mort tragique et prématurée de S. Exc. M. Samora Machel, président du Mozambique, et de 38 autres personnalités de cet Etat de première ligne. Combattant de la liberté et chef du Frelimo, il a conduit son pays et son peuple à l'indépendance et appuyé la cause d'autres peuples qui, en Afrique australe, cherchent à exercer leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le peuple philippin partage avec le peuple du Mozambique un sentiment de deuil national après la perte irréparable d'un éminent citoyen, père fondateur du Mozambique.

A la fin de la guerre du Viet Nam en 1975, l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est a tendu au Viet Nam la main de l'amitié. Les membres de l'ANASE partageaient le fervent espoir de voir enfin s'instaurer une paix et une stabilité durables dans une région qui connaît des troubles depuis plusieurs générations. Nous imaginions les pays de cette région unissant leurs ressources et leurs énergies pour la reconstruction et le développement, dans un effort commun pour promouvoir la prospérité et le bien-être de leurs peuples.

Mais au moment même où l'ANASE faisait une déclaration de concorde et envisageait que cette région deviendrait une zone de paix, de liberté et de neutralité, le Viet Nam s'engageait sur une autre voie. Le 25 décembre 1978, le Viet Nam envahissait le Kampuchea. Sous prétexte de libérer le peuple kampuchéen du joug d'un régime oppressif, les troupes vietnamiennes ont occupé le Kampuchea et mis en place un régime fantoche à Phnom Penh. Deux mois après l'invasion, le Viet Nam, cherchant à consolider et à légaliser sa présence, a signé ce qu'il a appelé un "traité d'amitié" avec le nouveau régime. C'était il y a huit ans. A ce jour, le Kampuchea subit toujours l'occupation et la domination du Viet Nam.

M. Lopez (Philippines)

L'intransigeance du Viet Nam a ruiné nos espoirs d'une paix et d'une stabilité durables. Un climat de violence et d'insécurité permanentes persiste. La misère et le dénuement sont le triste lot du peuple kampuchéen.

Au cours des sept dernières années, l'Assemblée générale a condamné l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam. Résolution après résolution, l'immense majorité des Etats Membres a déploré cette violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Mais le Viet Nam demeure inflexible. Il estime que les résolutions des Nations Unies sont "erronées", qu'elles reposent sur ce qu'il appelle une "déformation de la réalité" au Kampuchea. Ainsi, par son intervention armée au Kampuchea, le Viet Nam continue de défier le jugement et de violer la conscience de l'humanité.

M. Lopez (Philippines)

Le monde dans son ensemble est véritablement outré par cette attitude de défi à l'égard des Nations Unies et de l'ordre juridique international. Nos peuples sont effrayés par ce qui arrive au Kampuchea et à son malheureux peuple.

La dignité et l'honneur nationaux du Kampuchea ont subi un coup terrible. Sa souveraineté et son intégrité territoriale ont été violées. Sa population est privée de son droit de décider de son propre avenir. Ses affaires sont contrôlés par des mains étrangères. Elle se trouve prise dans l'étau d'un nouveau colonialisme.

Les dimensions humaines de la situation sont tout aussi effrayantes. Les privations et la misère sévissent, tout comme la malnutrition, la pauvreté et la maladie. Les droits de l'homme fondamentaux sont violés de manière flagrante.

Des dizaines de milliers de Kampuchéens ont dû s'enfuir de leurs foyers et traverser la frontière pour se réfugier en Thaïlande. Leur pénible exode terminé, ils doivent faire face à la menace constante des attaques vietnamiennes et des explosions de mines, disséminées par milliers dans toute la région. Le nombre des morts et des blessés est très élevé.

S'il y a une nation dont le sort est incertain, c'est bien le Kampuchea. Il faut faire quelque chose pour que ce pays renaisse à l'espoir.

Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) - c'est-à-dire le Brunéi, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande - sont profondément préoccupés par cette situation, qui affecte gravement la stabilité de notre région et jette une ombre inquiétante sur l'avenir de nos peuples en raison des pressions que les politiques des superpuissances font peser sur lui.

En 1981, la Conférence internationale sur le Kampuchea a demandé que des négociations soient entreprises en vue de trouver une approche politique globale de ce problème. L'ANASE a demandé que le Gouvernement de coalition du Kampuchea et le Viet Nam engagent des pourparlers de voisinage, Heng Samrin faisant partie de la délégation vietnamienne. Et, plus récemment, le Gouvernement de coalition, qui siège à l'Assemblée générale en tant que représentant légitime du peuple kampuchéen, a présenté une proposition en huit points. Cette proposition réclame la tenue de négociations en vue de régler le conflit et présente un plan d'action.

Le plan de paix demande au Gouvernement de coalition et au Viet Nam d'engager des discussions sur le retrait échelonné des troupes vietnamiennes du Kampuchea et

M. Lopez (Philippines)

aux Nations Unies de superviser ce retrait et le cessez-le-feu. Il préconise la tenue de négociations entre le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et la République populaire du Kampuchea en vue de la création d'un gouvernement de coalition quadripartite représentant toutes les factions du peuple kampuchéen, dans un esprit d'unité et de réconciliation nationales. Il prévoit la tenue d'élections libres sous la supervision d'un groupe d'observateurs des Nations Unies.

L'objectif final est de rétablir un Kampuchea indépendant, souverain et non aligné doté d'un régime démocratique et libéral et dont la neutralité serait garantie par les Nations Unies. Le relèvement du Kampuchea doit être entrepris immédiatement. On prévoit également la conclusion d'un traité de non-agression et de coexistence pacifique entre le Kampuchea et le Viet Nam.

L'ANASE souscrit à ce plan de paix, car il s'agit d'une proposition viable qui émane du peuple kampuchéen lui-même et qui réaffirme un principe que l'ANASE appuie vigoureusement, à savoir que le problème kampuchéen doit être réglé par le peuple kampuchéen lui-même. En outre, cette proposition fournit une base constructive de négociation. C'est pourquoi nous demandons instamment au Viet Nam de reconsidérer sa position et de répondre concrètement à cette proposition.

Le projet de résolution A/41/L.2 dont nous sommes saisis va au coeur du problème. C'est le huitième projet de résolution présenté sur cette question. Soixante Etats Membres au total en sont les auteurs. Il a recueilli au cours des sept dernières années un très large appui, et nous sommes certains que la communauté mondiale concernée se sentirait grandement rassurée s'il était adopté à une écrasante majorité à la présente séance.

Mais nous voulons plus qu'une résolution adoptée de manière retentissante. Nous voulons voir toutes les troupes étrangères se retirer du Kampuchea; nous voulons le rétablissement et la sauvegarde de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale; nous voulons que le droit du peuple kampuchéen de décider de son propre avenir lui soit rendu; et nous voulons que tous les Etats s'engagent à ne pas s'ingérer ni à intervenir dans les affaires intérieures du Kampuchea. Bref, nous voulons que le peuple kampuchéen soit libre et que sa dignité et son honneur soient rétablis.

La quarante et unième session s'est ouverte sous la menace d'une crise financière qui compromet l'existence même de notre organisation. Nous voulons tous la préserver de la faillite. Il ne suffit cependant pas d'y parvenir en

M. Lopez (Philippines)

procédant à des réformes financières et administratives. Après tout, le succès ou l'échec des Nations Unies dépend surtout de l'engagement et de la volonté de leurs Membres de respecter fidèlement les buts et les principes pour lesquels elles ont été créées. Les paroles à elles seules ne sauraient suffire. Il faut agir en conséquence. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons recueillir les fruits de cette paix que nous recherchons tous et que nous pourrons "préserver les générations futures du fléau de la guerre".

Comme l'Assemblée s'en souviendra, la Présidente des Philippines, prenant la parole à cette tribune le 22 septembre dernier, a déclaré :

"L'Organisation des Nations Unies ne peut devancer ses membres les plus réfractaires à une action en faveur de ses objectifs déclarés de paix, de liberté et de dignité pour les peuples de toutes les nations."

(A/41/PV.5, p. 8)

Qu'il nous soit permis aujourd'hui de lancer un appel à l'un de ces Membres réticents. Nous demandons instamment au Viet Nam de venir à la table de négociation et de mettre en train un véritable processus de dialogue en vue de régler le problème du Kampuchea. Ensemble, nous devons essayer d'élaborer un règlement politique global, fermement convaincus que nous sommes que le problème ne peut et ne doit pas être réglé par des moyens autres que pacifiques. C'est la seule façon d'éliminer la menace sérieuse qui pèse sur la paix et la stabilité de notre région. Nous le voulons non seulement pour nous-mêmes mais aussi pour la paix et la stabilité du monde.

M. TILLET (Belize) (interprétation de l'anglais) : Pas plus tard que le mois dernier, le Président du Mozambique, M. Samora Machel, dans le style brillant et avec l'énergie qui lui étaient familiers, a pris la parole devant la huitième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement du mouvement des non-alignés réunie à Harare, au Zimbabwe. Aujourd'hui, nous pleurons sa disparition. La nouvelle, ce matin, du tragique accident qui a coûté la vie au président Somora Machel et à d'autres membres de son gouvernement, m'a stupéfait et attristé. Au nom du Gouvernement et du peuple du Belize, j'exprime au Gouvernement, au peuple et à la délégation du Mozambique ainsi qu'aux familles des disparus nos condoléances les plus sincères, en espérant qu'ils trouveront consolation en ces temps d'affliction.

M. Tillet (Belize)

Pour passer à un sujet plus agréable, j'aimerais féliciter le Secrétaire général, qui a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité. S. Exc.

M. Javier Pérez de Cuéllar doit être loué pour l'action multiple qu'il mène au nom de l'Organisation. Nous nous réjouissons de lui voir entamer un second mandat et l'assurons du concours de la délégation du Belize dans les années à venir.

La délégation du Belize est coauteur du projet de résolution A/41/L.2 relatif à la situation au Kampuchea car c'est notre voeu le plus cher de voir cette situation réglée rapidement et pacifiquement, ce qui permettrait ainsi au peuple kampuchéen de vivre et de travailler en paix et en toute quiétude dans sa propre nation souveraine, indépendante et non alignée.

L'histoire de la lutte du peuple vietnamien pour sa souveraineté remonte à l'année 1941, quand il a entrepris de se libérer de la domination coloniale. C'était avant l'avènement de nombreuses jeunes nations. Au cours de ce combat, des centaines de milliers de Vietnamiens ont donné leur vie pour leur souveraineté.

La République socialiste du Viet Nam est aujourd'hui un Etat souverain qui devrait jouir de sa victoire, édifier son économie et unifier son peuple dans la paix et la prospérité. Au lieu de cela, le Viet Nam est enlisé dans une guerre sans espoir avec le Kampuchea. Sa victoire sur le colonialisme en a fait la victime des maux mêmes contre lesquels il s'est battu avec tant d'acharnement pendant si longtemps. Les canons qui défendaient la liberté soutiennent maintenant l'invasion; l'ancienne colonie est maintenant colonisateur.

Après ces longues années de lutte et de sacrifice, le Viet Nam pourrait être un symbole pour les mouvements de libération à travers le monde et jouir de ce statut. Mais son invasion du Kampuchea l'a privé de ce grand honneur et il subit aujourd'hui l'opprobre international.

La délégation du Belize, après avoir analysé soigneusement cette situation pour tenter de comprendre le pourquoi de l'invasion et de l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam, n'est arrivée à aucune explication logique. Pourtant, il doit bien y avoir une raison.

Cette raison, on peut la trouver à l'article 12 du Chapitre III du Manifeste et programme du parti des travailleurs vietnamiens publié en février 1951 :

"Le peuple du Viet Nam veut coopérer avec les peuples du Laos et du Cambodge afin de créer une fédération indépendante, libre, forte et prospère composée des Etats du Viet Nam, du Laos et du Cambodge."

M. Tillett (Belize)

La délégation du Belize est convaincue que cette fédération doit être la raison de l'invasion et de l'occupation du Kampuchea démocratique par le Viet Nam. Le problème est que ce comportement international n'est pas davantage acceptable dans les années 80 qu'il ne l'était dans les années 70 et nous espérons bien qu'il ne sera jamais. Pour qu'une telle fédération soit possible, tous ses membres doivent y consentir. Mais ce consentement ne peut pas être obtenu par la menace ou l'emploi de la force.

Le Kampuchea démocratique a choisi d'être une nation libre, indépendante, souveraine et non alignée. Le Viet Nam, à l'instar des autres membres de la communauté internationale, doit respecter les aspirations du Kampuchea démocratique.

Aussi devons-nous trouver une solution pacifique qui permette de rendre le Kampuchea démocratique au peuple du Kampuchea démocratique et faire en sorte qu'à une ère de mépris pour la vie humaine et les conditions de vie, succède une ère de coexistence pacifique et de prospérité en Asie du Sud-Est.

L'Assemblée générale a en maintes occasions rappelé quelles conditions devaient être réunies pour arriver à une solution pacifique. Dans son rapport sur la situation au Kampuchea (A/41/707), le Secrétaire général énumère ces conditions. Ce sont :

"le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, le rétablissement et la préservation de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, le droit du peuple kampuchéen de décider de son sort et l'engagement de la part de tous les Etats de ne pas s'ingérer et de ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Kampuchea." (A/41/707, par. 2)

Pour réunir ces conditions essentielles, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a, le 17 mars 1986, soumis une proposition en huit points pour le règlement politique du problème du Kampuchea. Cette proposition reprend, pour l'essentiel, les principales conditions mentionnées dans le rapport du Secrétaire général.

Lorsque S. Exc. M. Dean Barrow, Ministre des affaires étrangères du Belize, a pris la parole le 30 septembre 1986 devant l'Assemblée générale, il a attiré l'attention sur cette proposition en huit points en ajoutant ce qui suit :

"Un règlement plus viable du problème est peu vraisemblable pour l'instant et nous demandons au Viet Nam de manifester son attachement à la paix dans la région en accueillant favorablement cette proposition." (A/41/PV.16, p. 86)

M. Tillett (Belize)

Nous félicitons le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique d'avoir fait ces propositions, qui témoignent d'une grande sagesse politique, de clairvoyance et du désir de négocier, outre qu'elles vont jusqu'à se soucier de l'envahisseur et attestent d'une ferme volonté de paix.

La délégation du Belize appuie ces propositions ainsi que le projet de résolution que nous recommandons à l'Assemblée. Nous prions instamment la République socialiste du Viet Nam d'entendre l'appel de la communauté internationale et de contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est.

La séance est levée à 19 h 50.